

# Aucassin et Nicolette

*Édition bilingue de Philippe Walter*



folio c

**AUCASSIN  
ET  
NICOLETTE**

ÉDITION CRITIQUE  
DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET  
CORRIGÉE

Chronologie, préface,  
bibliographie,  
traduction et notes  
par Jean Dufournet

1984, GF-Flammarion

## CHRONOLOGIE

On ignore en quelle année a été écrit *Aucassin et Nicolette*, que l'on situe soit dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle, soit dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

**1175-1179**, en 1174, *Vie de saint Thomas Becket* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence. Entre 1174 et 1179, branches II, va, III, IV, XIV, V, XV et I du *Roman de Renart*<sup>[1]</sup>. Entre 1176 et 1181, Chrétien de Troyes compose *le Chevalier au lion* et *le Chevalier de la charrette*. De cette période datent le *Tristan* de Thomas, *Ille et Galeron*.

En 1174, privilèges du pape Clément III aux maîtres et étudiants de Paris ; canonisation de saint Bernard ; campanile de Pise. En 1175, cathédrale de Cantorbéry. En 1176, l'Asie mineure tombe sous la domination turque. En 1177, Raymond V de Toulouse écrit à l'ordre de Cîteaux pour exposer le péril cathare.

**1180-1189**, branche X du *Roman de Renart*. Lambert le Tort publie le *Roman d'Alexandre*. Vers 1182, le *Conte du Graal* ou *Perceval* de Chrétien de Troyes. Durant ces années, chansons de Conon de Béthune, du Châtelain de Coucy, de Blondel de Nesle ; roman de *Parthonopeus de Blois* ; *Raoul de Cambrai*. Vers 1185, André le Chapelain expose d'une manière méthodique l'art d'aimer courtois dans son *De amore*. En 1188, *Florimont* d'Aimon de Varennes.

De 1180 à 1223, règne de Philippe Auguste. 1180 : les Vaudois sont condamnés par l'Église. Vers cette date, apparition du moulin à vent en Normandie et en Angleterre. En 1183, Frédéric Barberousse reconnaît la liberté des villes lombardes ; porche gothique de la Gloire à Saint-Jacques de Compostelle. 1184 : le pont d'Avignon ; l'inquisition épiscopale. En 1187, Saladin prend Jérusalem. 1189-1191 : troisième Croisade. 1189-1199 : règne de Richard Cœur de Lion en Angleterre.

**1190-1199**, en 1190 branches VI, VIII et XII du *Roman de Renart* ; entre 1190 et 1195, branches Ia et Ib du même roman ; Hélinand compose *les Vers de la Mort*, Joachim de Flore parle de la fin du monde dans son *Expositio in Apocalypsim*, le *Tristan* est achevé et paraît le *Jeu d'Adam*. Entre 1195 et 1200, branches VII et XI du *Roman de Renart* ; et peut-être *la Prise d'Orange*, *Garin le Lorrain*, sans oublier *la Chanson des Saisnes* de Jean Bodel.

1190-1197 : Henri VI empereur. En 1190, fondation des Chevaliers teutoniques. En 1191, les Croisés s'emparent de Saint-Jean-d'Acre. À cette époque, la boussole apparaît en Occident, on rédige en France et en

Allemagne les premiers traités de droit féodal, on entreprend la construction des cathédrales de Bourges et de Chartres. En 1196-1197, effroyable famine en Occident ; les grands vassaux rédigent les premières chartes d'hommage à Philippe Auguste. 1197 : avènement de Gengis Khan. 1198 : mort d'Averroès. 1198-1216 : pontificat d'Innocent III. 1199-1213 : règne en Angleterre de Jean sans Terre.

**1200-1209**, du début du siècle datent les branches IX, XVI et XVII du *Roman de Renart*, le *Parzival* de Wolfram von Eschenbach, le *Jeu de saint Nicolas* et les *Congés* de Jean Bodel, le *Roman de l'Estoire dou Graal* de Robert de Boron, *Courtois d'Arras*, le *Tombeur de Notre Dame*, *Amadas et Ydoine*.

C'est l'époque de la quatrième Croisade : prise de Zara en février 1203 et de Constantinople à deux reprises le 17 juillet 1203 et le 12 avril 1204 ; élection de Baudouin de Flandre comme empereur de Constantinople en mai 1204, défaite des croisés sous Andrinople et capture de l'empereur Baudouin par les Bulgares le 14 avril 1205. En 1202 est commencée la construction de la cathédrale de Rouen. 1204 : Gengis Khan unifie la Mongolie. Philippe Auguste conquiert la Normandie, la Touraine, l'Anjou et le Poitou. En 1207, mission de saint Dominique en pays albigeois. La croisade contre celui-ci va bientôt commencer, en même temps que Gengis Khan s'attaque à la Chine (1209).

**1210-1219**, après 1207, Robert de Clari et Geoffroy de Villehardouin relatent la conquête de Constantinople. De cette décennie datent *Perlesvaus*, le *Bel Inconnu* de Renaut de Beaujeu, le *Lai de l'Ombre* et *Galeran de Bretagne* de

Jean Renart, le fabliau d'*Auberée*, les *Quatre Fils Aymon* ; *li Fet des Romains*. De 1212 à 1218, Moerbeke traduit Aristote. En 1213, *la Chanson de la croisade albigeoise* de Guillaume de Tudèle. En 1218, Gautier de Coinci commence à écrire le premier livre des *Miracles de Notre Dame*. On continue à ajouter d'autres branches au *Roman de Renart*.

1210 : il est interdit d'enseigner la métaphysique d'Aristote à Paris. 1211 : commence la construction de Notre-Dame de Reims. 1212 : Philippe Auguste fait construire une enceinte autour de Paris. 1214 : victoires françaises de La Roche-aux-moines et de Bouvines. 1215 : en Angleterre, la Grande Charte ; à Paris, statuts pour l'Université ; prise de Pékin par les Mongols ; quatrième concile de Latran : la création de l'ordre des frères mineurs ou franciscains est approuvée, la communion annuelle est rendue obligatoire, on impose aux juifs un vêtement et un signe qui les distinguent des chrétiens. 1217 : chœur de la cathédrale du Mans. 1217-1218 : famine en Europe orientale et centrale. 1218-1222 : cinquième croisade.

**1220-1229**, on peut rattacher à cette période le *Lai d'Aristote* d'Henri d'Andeli, *Guillaume de Dole* de Jean Renart, *Durmart le Gallois*, *Lancelot du Lac*, *Huon de Bordeaux*, *Aimeri de Narbonne*, *l'Histoire de Guillaume le Maréchal* et *l'Histoire des ducs de Normandie*. En 1226, le *Cantique du Soleil* de saint François d'Assise. Guillaume de Lorris travaille sans doute entre 1225 et 1230 à la première partie du *Roman de la Rose*. À cette époque, un très grand architecte, Villard de Honnecourt, rédige un carnet de notes conservé à la Bibliothèque nationale : c'est un précurseur de Léonard de Vinci par sa passion des

problèmes techniques, son goût de l'expérience et de l'observation, sa curiosité universelle.

1220 : Frédéric II empereur ; début de la construction de la cathédrale d'Amiens ; vitraux de Chartres ; sculpture des mois de la cathédrale de Ferrare. 1221-1223 : les Mongols font des raids en Russie. 1223-1226 : Louis VIII, roi de France ; grande famine en Occident. 1224 : stigmates de saint François d'Assise. 1226 : Saint Louis devient roi ; saint François d'Assise meurt ; on commence la construction de la cathédrale de Burgos. 1227 : début de la construction des cathédrales de Trèves et de Tolède ; mort de Gengis Khan. 1229-1231 : grève de l'Université de Paris. 1228 : canonisation de saint François. 1229 : annexion du Languedoc au domaine royal.

**1230-1240**, vers 1230, le *Tristan en prose*. Les commentaires d'Averroès sur Aristote pénètrent en Occident. R. de Peñafort écrit sa *Summa de penitentia* et ses *Décrétales*. En 1240, R. Grosseteste traduit l'*Éthique* d'Aristote.

Vers 1230, l'expansion agricole tend à s'arrêter dans la région parisienne. 1231 : l'inquisition est confiée aux frères mendiants ; le monnayage de l'or réapparaît en Sicile. 1235-1240 : les sculpteurs sont à l'œuvre à Reims. 1236-1242 : utilisation du papier-monnaie en Chine. 1237 : ouverture de la route du Saint-Gothard. 1238 : les Aragonais s'emparent de Valence. 1240 : les Prussiens se révoltent contre les Chevaliers teutoniques ; les Mongols détruisent Kiev ; victoire d'Alexandre Nevski sur les Suédois.

## PRÉFACE

Sans doute n'est-il pas rare que l'on ignore, comme pour *Aucassin et Nicolette*, par qui, où et quand a été écrite une œuvre du Moyen Âge qui est, pour une bonne part, le temps de l'anonymat. Mais d'autres problèmes, encore plus délicats, nous sont posés d'entrée de jeu. *Aucassin et Nicolette* est le seul échantillon du genre littéraire que l'on désigne par le mot de *chantefable* – ce terme n'apparaît d'ailleurs qu'une seule fois, précisément à la fin de notre texte – et où alternent, avec régularité, strophes assonancées et morceaux de prose<sup>[2]</sup> : s'agit-il d'une œuvre unique dans tous les sens du mot, ou bien les autres se sont-elles perdues sans laisser de trace ?

Il n'existe, de surcroît, qu'un seul manuscrit d'*Aucassin et Nicolette* : faut-il penser que ce chef-d'œuvre, unanimement admiré depuis des décennies, n'a rencontré en son temps aucun succès, et il est de fait que l'on n'en parle jamais au Moyen Âge, alors que la chanson de geste *Beuve de Hantone*, dont nous verrons les rapports avec la chantefable, nous est connue par une version anglo-

normande, trois versions françaises, d'autres en franco-italien et en vénitien, en *ottava rima* et en prose, des adaptations et traductions en anglais, en gallois et en vieux norrois, des contes roumains et russes ? Ou bien peut-on soutenir avec J. Ch. Payen que l'on a fait disparaître les copies d'un texte « qui offusque le confort intellectuel du public médiéval..., qui bouscule trop de poncifs, même si la provocation s'y dissimule sous un dehors bon enfant » ?

Cette œuvre, dont on ne sait si c'est un mime<sup>[3]</sup> à un ou deux personnages ou tout autre chose, séduit par un mélange exquis de vers et de prose, de poésie très raffinée, comme ce rayon de lune dans la hutte de feuillage, et de scènes burlesques, dans le monde chevaleresque où un ennemi est tenu par le *nasal* aussi bien que dans le royaume farfelu de Torelore où l'on prend le contre-pied des usages, puisque le roi demeure au lit après l'accouchement de sa femme qui a pris la tête des troupes et que l'on s'y bat avec des pommes pourries, des œufs et des fromages frais.

Dès les premiers vers, l'on s'interroge sur l'auteur et sur les deux héros. Voici un écrivain qui nous annonce, en parodiant le style épique des *grans paines* et des *prouesses*, qu'il consacre ses dernières forces conter, pour le plaisir des auditeurs, les aventures et les amours de deux jouvenceaux, alors que l'usage était d'instruire et d'édifier ; et il précise qu'il se surnomme le *Viel Antif*, or c'est le nom du cheval de Roland<sup>[4]</sup>.

Bien plus, on découvre rapidement que Nicolette, au nom bien français, est d'origine sarrasine, tandis qu'Aucassin, prince chrétien, porte celui d'un roi maure de Cordoue, Alcazin, qui régna de 1019 à 1021<sup>[5]</sup>, prenant place dans une longue série qui comprend, pour ne citer que quelques exemples, outre le bien connu *auferant*

« coursier », « impétueux », *augalife* et *aumaçour*, titres de Sarrasins dans *la Chanson de Roland*, *Aucibier*, *Aucebier*, *Aufage*, *Aufaigne*, *Aufar*, *Aufricant*, noms ou surnoms de Sarrasins dans la Prise d'Orange, *Aufrique*, *Aufriquant*, *Aumarice*, *Aumarie*, noms géographiques fréquents dans les épopées.

Mais il est possible que, sur ce premier jeu de mots, s'en greffe un second, fondé, cette fois-ci, sur le provençal, la langue de Beaucaire<sup>[6]</sup>. Aucassin serait un diminutif d'*aucassa*, lui-même dérivé d'*auca*, « oie », et désignerait l'oison un peu niais mais sympathique, tandis que Nicolette viendrait de *nicola*, senti lui-même comme diminutif de l'occitan *nica*, employé dans l'expression populaire *faire la nica*, « faire la nique, se moquer, être plus rusé qu'autrui » : ce serait donc la « futée ».

### **I. - L'HABILETÉ DE L'ÉCRIVAIN.**

Cette double possibilité n'étonnera plus si l'on observe l'artiste au travail. Certes, la répétition de tours comme il *erra tant que...*, l'abus de l'adverbe de liaison *si*, douze fois employé, par exemple, en treize lignes du douzième morceau, donnent au texte un air de facilité et de naïveté. Mais, sans compter que ces redites, en plusieurs endroits, sont voulues, elles ne doivent pas masquer la richesse et la variété du vocabulaire : hapax peut-être inventés par l'auteur (comme *chantefable*, *miramie*, *garris*) ou empruntés à une tradition locale de faible extension (*cateron*) ; mots dialectaux colorés tels que *waumonnés* « blets » ou *carbouclée* « charbon des moissons » qui, dans le portrait du bouvier, forme un couple antithétique avec *carbounée*, « grillade, biftèque » ; onomatopées : ainsi Torelore, proche de mots appartenant au fonds épique comme *Tortelose* ou de refrains de pastourelles. Le conteur

ne dédaigne pas les jeux de mots qui éclairent telle scène d'un sourire ou accentuent le burlesque de telle autre. N'est-il pas surprenant que, traqués par le guet, les deux héros, dialoguant par la fente d'une tour, prennent le temps de se demander qui, de l'homme ou de la femme, aime le mieux ? Le conteur introduit alors, dans la tirade d'Aucassin, le mot *son* qui, d'abord adjectif possessif, devient le second élément de la locution prépositive en *son* « au bout de », que suit immédiatement le mot *cateron*, qui n'a rien de littéraire et qui, en picard, signifie « trayon ». Veut-il s'amuser des déguisements et des métamorphoses des héros épiques et romanesques ? Nicolette, qui s'est teint en noir le visage et le corps – comme Guillaume d'Orange ou comme Josiane de *Beuve de Hantone* – retrouve sa blancheur et son éclat en se frottant avec une herbe nommée *éclair*, laquelle est la chélidoine, qui jaunit. Peut-être veut-il en même temps suggérer l'écart qui existe entre le signe et la chose. Mais c'est surtout dans l'épisode burlesque de Torelore que sa verve vagabonde en liberté. Pour décrire ce roi qui garde le lit après l'accouchement de la reine, il emploie (XXVIII, XXIX, XXX), sous toutes ses formes, aux voies active et pronominale, au présent, à l'imparfait et au futur, seul ou en locution avec *enfant* ou *fil*, le verbe *gesir*, qui signifiait à la fois « être couché » et « accoucher ». *L'estor champel* (XXXI), « bataille en rase campagne », vieille formule épique usée jusqu'à la corde, redevient « un combat champêtre », puisqu'on se bat à coups de champignons des prés et de fromages mous, qui figuraient au Moyen Âge parmi les attributs des fous.

Le vocabulaire se diversifie pour peindre les personnages. Les héros épiques utilisaient jusqu'à l'excès la formule de malédiction, *Dahé ait qui...*, « que la haine de Dieu soit sur celui qui... ». Seuls l'emploient dans la chantefable un pastoureau et un bouvier, dans une habile amplification, puisque le premier dira successivement :

*Dehait ait qui en parlera, puis Ma dehait qui vous croit, et que le second, plus violent, utilisera la formule complète : Mal dehait ait qui ja mais vos prisera.* Seuls, ils utilisent les jurons, le pastoureau *por le cuerbé* « corbleu », le bouvier *por le cuer que cil Sires eut en sen ventre*, encore qu'Aucassin, dans le royaume de Torelore, se laisse aller à de tels écarts de langage.

À plusieurs reprises, le conteur traduit sa propre prose en langage poétique. Les *escargaites de le vile*, les archers du guet, qui recherchent Nicolette, *les espees traites desos les capes* (XIV), deviennent dans la strophe suivante, selon les propos du veilleur (XV),

des souduians  
ki par ci te vont querant,  
sous les capes les nus brans.

L'auteur précise qu'il s'agit d'un « chant beau et bien fait ». La hutte que construit Nicolette est, dans un passage en vers (XIX), faite

des flors de lis  
et de l'erbe du garris  
et de le foille autresi  
.....  
ques tant gente ne vi ;

en prose (XX), elle devient *molt bele et mout gente... bien forree dehors et dedens de flors et de foilles*. Les qualificatifs épiques *ber* « valeureux » et *preus* « courageux », ne se rencontrent que dans des vers, ainsi que des mots comme *ainc*, *ainques* « jamais » (*onques* en prose), *gaut* et *gaudine* « petit bois » (*forêt*, treize fois sur

quatorze, est employé en prose, tandis que *bois* est bivalent), *vis*, *viaire* et *ciere* « visage » (*visage* et *face* sont moins localisés), la préposition *o* (ailleurs, on a *aveuc*, *avoc*, *aveuques*, *à*), *lis*, *maïsté*, *clamer*... K. Rogger écrit même qu'on a, « relisant la chantefable, de plus en plus l'impression que les parties métriques sont presque la raison d'être de ce poème et que les morceaux de prose ne font que leur fournir la matière indispensable ». Il est indéniable que le conteur a une prédilection pour le lyrisme, dont il ne se moque pas, au contraire des éléments épiques et romanesques. Mais la prose, si elle est reprise par les vers, constitue aussi une trame nécessaire, où se logent des éléments de réalisme (discussions avec les parents, avec le bouvier, etc.), si bien que, sans elle, l'ensemble s'écroulerait.

Certains motifs, scènes et mots n'apparaissent que dans les strophes : la guérison par l'audition de la chantefable (I) ou par la vision de la jambe de Nicolette (XI), la substitution du Saxon aux Sarrasins comme marchand de Nicolette (III), la chambre *vautie*, *panturee a miramie* (V), les litanies d'Aucassin (VII, XI), l'armement du héros à la manière des chevaliers épiques (IX), l'adoration des cheveux (XIII), le chant du veilleur qui met en garde l'héroïne (XV), la crainte des lions (XVII), la farandole des diminutifs dans une scène de pastourelle (XXI), la chanson à l'étoile (XXV), l'équivoque sur le *plenier estor campel* (XXXI), les propos sensuels de Nicolette (XXXIII, XXXVII). Il semble que le trouvère tende à créer, dans les passages en vers, un monde poétique qui double le nôtre et échappe à ses contraintes, de quelque ordre qu'elles soient.

D'une culture très riche, le conteur s'est complu à récrire des scènes très connues, en un style elliptique et fin qui ne retrouve sa saveur que grâce à une comparaison avec le modèle. Ainsi la rencontre du chevalier avec le bouvier, gardien de troupeau dans *le Chevalier au lion* de

Chrétien de Troyes et conducteur d'un attelage dans *Aucassin et Nicolette*. Le schème du passage est identique : portrait horrifique du vilain, peur du héros, dialogue qui réintègre le bouvier parmi les humains ; et plusieurs formules demeurent très proches <sup>[7]</sup>. Mais notre auteur, qui cherche à se distinguer de son devancier, a refait le portrait dont il conserve, toutefois, l'ordre traditionnel : Chrétien empruntait ses comparaisons au règne animal (oreilles d'éléphant, yeux de chouette, nez de chat, bouche de loup, dents de sanglier), son successeur, qui ajoute des éléments et en supprime d'autres, a joué surtout de la répétition de *grand* avec des variantes (*grandisme*, *grosses*) et recouru à deux comparaisons nouvelles, liées par les sonorités, *carbouclée* et *carbounée* déjà commentées.

Chrétien décrivait plutôt la *robe*, notre trouvère, qui parle de la *cape*, insiste sur les houseaux et les souliers. Le bouvier de Chrétien, plus respectueux, révèle son identité avant d'interroger le chevalier ; celui d'*Aucassin et Nicolette*, avec une rudesse sympathique, refuse de parler tant que le jeune homme ne lui aura pas découvert la cause de ses larmes. Mais surtout, si le premier, bossu et tordu, conserve un aspect mythique, exerçant un pouvoir quasi magique sur un étrange troupeau de taureaux sauvages, d'ours et de léopards (à tout le moins dans certains manuscrits) et ne dévoile que peu à peu son aspect humain au terme d'une très habile progression, le second, gigantesque personnage qui n'ignore rien de la vie de Beaucaire et recherche un bœuf perdu, donne à Aucassin une leçon de courage et de persévérance : voici trois jours qu'il cherche ; de générosité : il pense à sa mère plutôt qu'à lui ; d'optimisme : la roue de Fortune finira par tourner à son avantage. Leçon entendue : Aucassin reprendra sa quête sans pleurer. Aussi n'est-il pas utile que le bouvier lui

indique la voie à suivre, comme celui de Chrétien montrait à Calogrenant le chemin de la fontaine magique : ce rôle est dévolu au pastoureau.

Mais le plus étonnant peut-être est le jeu des parallélismes et des refrains qui est loin d'être dépourvu de signification et qui, souvent, se conjugue avec le procédé de l'encadrement. Par exemple, l'on a, à trois reprises, un motif voisin, le refus d'accéder à la demande de l'interlocuteur.

*XVII. Le pastoureau refuse de transmettre le message de Nicolette à Aucassin.*

« Je li dirai ? fait cil qui plus fu enparlés des autres ;  
dehait ait qui ja en parlera, ne qui ja li dira !

C'est fantosmes que vos dites, qu'il n'a si ciere  
beste en ceste forest (...)

Ma dehait qui vos en croit, ne qui ja li dira !

Vos estes fee, si n'avons cure de vo conpaignie,  
mais tenés vostre voie.

*XXII. Le pastoureau refuse de chanter à Aucassin son refrain.*

Nous n'i dirons, fait cil qui plus fu enparlés des  
autres. Dehait ore qui por vous i cantera, biax sire !

.....

Os, por le cuerbé ! fait cil ; por quoi canteroie je por vos,  
s'il ne me seoit,

quant il n'a si rice home en cest païs, sans le cors  
le conte Garin, s'il trovoit mé bués ne mes vaces ne  
mes brebis en ses prés n'en sen forment, qu'il fust  
mie tant herdis por les ex a crever qu'il les en ossast  
cacier ?

Et por coi canteroie je por vos, s'il ne me seoit ?

XXIV. *Le bouvier refuse de plaindre Aucassin qui prétend avoir perdu un lévrier. Cette tirade reprend les procédés des deux morceaux précédents en les intensifiant.*

Os ! fait cil, por le cuer que cil Sires eut un sen ventre !  
que vos plorastes por un cien puant ? Mal dehait ait qui  
ja mais vos prisera

quant il n'a si rice home en ceste tere, se vos peres  
l'en mandoit dis u quinse u vint, qu'il ne les eust  
trop volontiers, et s'en esteroit trop liés.

Mais je doi plorer et dol faire.

*(Suit le récit de la perte du bœuf Roget.)*

Et vos plorastes por un cien de longaigne ? Mal dehait  
ait qui ja mais vos prisera !

Les strophes V, VII et XI présentent un jeu tout aussi subtil de correspondances, d'encadrements simples et doubles, d'entrelacements. Ce ne sont pas des cas isolés<sup>[8]</sup>. Souvent, le récit progresse d'un morceau à l'autre, ainsi du deuxième au huitième : tous deux présentent les événements guerriers, mais, si le second s'intéresse à l'attaque, le huitième se place du point de vue de la défense ; de plus, il comporte une aggravation et la solution du deuxième. Les fines variations sur les blessures des héros sont tout aussi instructives.

XVI... si bel pié et ses beles mains, qui n'avoient mie  
apris c'on les bleçast, furent quaissies et escorcies et li  
sans en sali bien en dose lius, et ne por quant ele ne santi  
ne mal ne dolor por le grant paor qu'ele avoit.

XXIV. Ne quidiés mie que les ronces et les espines  
esparnaissent. Nenil nient ! ains li desronpent ses dras qu'a  
painnes peust on nouer desu el plus entier, et que li sans li

isci des bras et des costés et des ganbes en quarante lius u en trente, qu'après le vallet peust on suir le trace du sanc qui caoit sor l'erbe. Mais il pensa tant a Nicolete, sa douce amie, qu'i ne sentoit ne mal ne dolor...

Il peut sembler étonnant qu'Aucassin ait de plus nombreuses blessures que Nicolette, alors qu'il suit les chemins et est à cheval. Cette aggravation, quelque peu suspecte, tend à discréditer le héros, mais elle suggère aussi qu'absorbé par son amour, il est si inattentif au réel qu'il coupe à travers bois et fourrés, et se blesse grièvement, sans rien sentir. Il se peut que ces quelques lignes contiennent une discrète allusion à l'exploit de Lancelot, franchissant, dans *le Chevalier de la charrette* de Chrétien de Troyes, le Pont de l'Épée afin de pénétrer dans le royaume où Guenièvre est retenue prisonnière ; et aussi une légère critique : inutile d'imaginer le passage d'un torrent épouvantable sur une lame d'épée *forbie et blanche*. Aucassin, d'ailleurs, fait mieux que Lancelot : celui-ci traverse *a grant dolor* et *a grant destrece*, trouvant, grâce à l'amour, du plaisir dans la souffrance ; celui-là ne ressent aucune douleur.

Cette recherche du parallélisme, que l'on retrouve au niveau des mots<sup>[9]</sup>, explique certaines invraisemblances : Nicolette, *flors de lis* (XI), tapissera la hutte de lis qu'elle cueille dans la forêt (XIX) ; pour montrer le pouvoir de l'amour, le conteur, à la fin des première (X) et seconde (XXIV) parties, raconte une distraction amoureuse d'Aucassin, dont l'une, la chute de cheval, entraîne une guérison (XXVI) qui rappelle celle du pèlerin (XI).

Habileté de la construction, mais aussi richesse de la toile de fond, puisque la chantefable, qui manifeste un goût certain de la réalité familière, restitue avec un incomparable pouvoir de suggestion le décor de la

civilisation médiévale (avec des usages peut-être remis en question à l'époque où fut écrite l'œuvre, comme le *lagan*, ou droit de piller les épaves) et les diverses classes sociales, du comte de Beaucaire et du vicomte au *boyer* qui conduit l'attelage d'un riche paysan, et aux pastoureux, méfiants, rusés, intéressés, taquins, mais sensibles à la beauté et plus fins que leurs homologues des pastourelles ou que les bergers ignares de *Guiron le Courtois*, ou encore du généreux veilleur aux cruels archers du guet, du jongleur aux marins.

## II. - UNE PARODIE POÉTIQUE.

Plusieurs exemples ont déjà suggéré que le conteur reprend, avec un sourire, des mots et des formules épiques, et qu'en général, chaque auteur du Moyen Âge est tributaire d'une longue tradition : « ... la tâche du poète consistait à savoir ce qui était connu et dit, ranimer par un jeu d'oppositions et de contrastes ce qui existait déjà <sup>[10]</sup> ». En fait, *Aucassin et Nicolette* est souvent une parodie, plus habile qu'on ne l'a dit, de la chanson de geste, sous son double aspect, archaïque, où la femme, comme dans le *Roland* et *Gormond et Isembart*, ne joue aucun rôle, plus moderne, quand les héros deviennent courtois et *amiabes*, tel Guillaume qui, dans la *Prise d'Orange*, se déguise pour parvenir auprès de la belle Orable.

Le poète aime à commencer ou terminer des paragraphes ou des strophes par des tours identiques, à répéter des formules comme *Nicolette o le cler vis* (que l'on trouve, dans l'épopée, appliquée à des femmes : Orable est *la dame o le cler vis* <sup>[11]</sup>, ou à des hommes avec un autre adjectif : *Garin au vis fier*), à en fabriquer de nouvelles qui, de structure épique, contiennent des termes incompatibles

avec le premier idéal chevaleresque : ainsi, cette phrase, répétée vingt-trois fois, *la tres douce amie qu'il aime tant*.

Outre les laisses assonancées, dont la valeur est double (en elles-mêmes, en relation ou en opposition avec d'autres), il reprend à la chanson de geste certains de ses motifs préférés. Les poètes se plaisaient à décrire, dans un ordre immuable, la manière dont un chevalier s'armait<sup>[12]</sup>.

Voici, entre des centaines, l'armement de Gui d'Allemagne dans *le Couronnement de Louis* (vers 2475-2490) : le guerrier « demande qu'on lui apporte ses armes les plus précieuses. Et le messager de répondre : « À vos ordres ». Ses écuyers les lui apportent sans perdre une minute. Ils lui passent sur le dos son haubert algérois, dont les mailles sont plus rouges qu'un feu ardent ; ils lui lacent ensuite un heaume vert qui reluit et porte une escarboucle au-devant, sur le nasal. À sa gauche, il a ceint l'épée. On lui amène son destrier vigoureux et rapide... Aussitôt il a sauté sur sa monture sans se servir de l'étrier ni de l'arçon. Il suspend à son cou un lourd et robuste bouclier, tenant entre ses poings un épieu tranchant et robuste, auquel avec cinq clous d'or il fixe son étendard. Par la porte, il sort en éperonnant. » Le conteur d'*Aucassin et Nicolette*, s'il enchâsse ce motif au cœur d'une strophe entre des allusions d'ordre amoureux et le réduit au schème le plus élémentaire (IX), utilise des adjectifs épiques par excellence, *dublier*, *d'or mier*<sup>[13]</sup>, et le mot *espier* que les

poètes épiques préfèrent à lance<sup>[14]</sup> et que lui-même, dans le morceau en prose qui suit, remplacera par lance, sans oublier de faire un clin d'œil malicieux à l'auditeur : « Aucassin regarda ses deux pieds qui étaient bien posés dans les étriers : sa satisfaction fut totale. »

Bien plus, il redouble le procédé en introduisant, au début du morceau X, le motif du chevalier en armes, où

l'ordre des éléments est plus libre, puisqu'il est question successivement du bouclier, du heaume, du baudrier, de l'épée. Or il se trouve que *la Chanson de Roland* présente la même suite de ces deux motifs (LXXIX et LXXX sqq). Le conteur parodie des mêlées épiques, ici, ajoutant des bourgeois aux sergents, armant les combattants de pommes pourries et de fromages frais.

Autre motif : le message dicté d'abord, puis transmis. Nicolette énonce le sien, en le fragmentant ; le pastoureau le reproduit d'un seul tenant.

Procédé de l'épopée aussi bien que de la chanson - et c'est un trait caractéristique d'*Aucassin et Nicolette* que d'être une œuvre à la fois savante et proche de la naïveté populaire - le recommencement par enchaînement « consiste à reprendre, au début de la laisse suivante, ce qui a été dit à la fin de la laisse précédente » (J. Rychner) :

XXVII

... si *descendent* u sablon  
les le rivage.

XXVIII...

Aucassins *fu descendus* entre lui et s'amie... **[15]**

Si les parallélismes que nous avons signalés rappellent les laisses parallèles de la chanson de geste, ailleurs, par le procédé de la reprise bifurquée, « à partir du même moment, du même point, se déroulent deux fils différents » (J. Rychner) :

XXXVI

... et *quant Nicolete vit les murs del castel et le país*, ele se reconut...

# XXXVI

... voit les murs et les astages  
et les palais et les sales ;  
dont si s'est clamee lasse...

On a taxé d'invraisemblance et de négligence ce qui était, en fait, une parodie finement critique. N'a-t-on pas reproché à l'auteur de placer Beaucaire tantôt à proximité de la mer, en sorte que les habitants peuvent venir piller les épaves, tantôt loin du rivage, puisque les héros chevauchent longtemps avant de l'atteindre ? Peut-être vaut-il mieux y voir une plaisante transposition de *la Chanson de Roland*, où Saragosse, située, au début, sur une montagne (I), retrouve ensuite sa place au bord de l'Èbre que la flotte de l'émir Baligant remonte jusqu'à la cité (CXCI). De même, le rédacteur d'une version de *la Prise d'Orange* croyait qu'Orange est au bord de la mer. Le comte Bougar<sup>[16]</sup> de Valence assiège Beaucaire depuis vingt ans<sup>[17]</sup>, avec cent chevaux et dix mille hommes à pied : dans la ville proche d'Orange, le fameux Guillaume n'avait résisté que pendant sept ans, selon les *Nerbonesi* d'Andrea da Barberino.

Le vicomte répète qu'il a acheté Nicolette à des Sarrasins, mais la mère d'Aucassin précise, dans une strophe, qu'elle fut enlevée à Carthage et rachetée à un Saxon. O. Jodogne y discerne un schéma emprunté à *Clarisse et Florent*, suite d'*Huon de Bordeaux* : « ... il faut supposer que Nicolette serait originaire de Carthage, ravie par on ne sait qui, vendue par un Saxon, rachetée par des Sarrasins auprès de qui le vicomte l'aurait acquise ». N'est-ce pas plutôt une reprise, comme on en décèle dans *la*

*Chanson de Roland*, où Charlemagne reçoit les mêmes ambassades étrangères à Laon, puis à Aix-la-Chapelle ?

Que dire enfin des lions qui hantent la forêt de Beaucaire ? Le conteur veut-il seulement susciter la pitié, comme le pense K. Rogger ? Ces lions n'apparaissent que dans la strophe en vers XVII et dans un tour négatif du morceau XVIII : ailleurs, avant (XVI) comme après (XVIII) notre laisse, il n'est question que de *bêtes sauvages*. Moyen, certes, de suggérer la frayeur de Nicolette, mais aussi double allusion, d'une part, à *la Chanson de Roland*, où les chrétiens redoutent que des lions ne mangent les cadavres de leurs compagnons, d'autre part, au *Chevalier de la charrette*, où, parvenus au Pont de l'Épée, Lancelot et ses deux camarades croient voir de l'autre côté, liés à une grosse pierre, deux lions ou deux léopards : la suite révèle que ce n'étaient que les produits d'imaginations enfiévrées par la peur.

L'auteur était imprégné de toute la littérature contemporaine, en particulier des œuvres de Chrétien de Troyes. Il n'est pas très facile de le déceler, car souvent il se borne à reprendre quelques mots clés qui rappelaient aussitôt aux auditeurs des scènes très connues <sup>[18]</sup>. Le *viel antif* s'est surtout attaché à parodier *le Chevalier de la charrette*, les aventures de Lancelot du Lac, le parfait amant, mais souvent en inversant les rôles : si Lancelot recherche Guenièvre, c'est Nicolette qui se mettra en quête d'Aucassin, après avoir été enfermée dans la tour dont le vicomte a fait sceller la porte en sorte que personne n'en puisse entrer ni sortir, et où l'air ne pénètre que par une fenêtre *assés petite*, tour semblable à celle où le méchant Méléagant a emprisonné Lancelot :

... puis commanda les uis barrer

...

Ensi volt qu'elle fust celee  
ne n'i remest huis ne entree  
fors c'une petite fenestre<sup>[19]</sup>.

Nicolette s'échappera par ses propres moyens, Lancelot avec l'aide de la sœur de son geôlier.

Un passage du *Chevalier de la charrette* est bien connu : pendant la traversée d'une lande, Lancelot, absorbé par la pensée de sa bien-aimée, oublie jusqu'à sa propre existence : « Sous l'empire de son penser son moi s'anéantit. Il ne sait s'il existe ou s'il n'existe pas. De son nom il n'a plus souvenance. Est-il armé ? Ne l'est-il pas ? Il n'en sait rien. Il ne sait où il va, il ne sait d'où il vient. De son esprit chaque être est effacé, hormis un seul, pour lequel il oublie tout le reste du monde<sup>[20]</sup>. À cet unique objet s'attachent ses pensées. C'est pourquoi il n'entend, ne voit, ne comprend rien<sup>[21]</sup>. » Arrivé à un gué, il n'entend pas l'interdiction du défenseur, si bien qu'il est désarçonné par l'autre et que

si li cheï tot a un vol  
la lance et li escuz del col<sup>[22]</sup>.

Il sort alors de son songe, combat et vainc son adversaire. N'avons-nous pas, dans *Aucassin et Nicolette*, le même schéma, voire les mêmes mots : *ne l'en sovint, ains pensa...* son cheval *l'en porta parmi le presse, ses ennemis le desaisissent de l'escu et de le lance* ? Mais, de nouveau, l'auteur de la chantefable enchérit, puisque Aucassin n'entend rien, ne voit rien, alors que la bataille fait rage, que ses ennemis le désarment, l'emmènent, parlent de la mort à lui infliger.

Nicolette a lancé à Aucassin une mèche de ses cheveux (XIII) : il les a *molt honerés – et baisiés et acolés – en son sein les a boutés*. Ce sont les mots de Chrétien, les gestes de Lancelot qui a découvert sur un perron un peigne où sont restés accrochés des cheveux de la reine Guenièvre :

Vers 1460-1468 :

Ja mes oel d'ome ne verront  
nule chose tant enorer,  
qu'il les comance a aorer,  
et bien .c<sup>m</sup>. foiz les toche  
et a ses ialz, et a sa boche,  
et a son front, et a sa face...  
an son soing, pres del cuer, les fiche  
entre sa chemise et sa char. **[23]**

Comme l'a démontré A. Micha, l'auteur de la chantefable reprend, le plus souvent en les tirant vers le burlesque ou, tout le moins, en introduisant un élément hétérogène, de nombreux motifs du roman d'aventures. Dans *le Chevalier de la charrette*, Gauvain, qui n'a pas réussi à passer le Pont Évage, barbote piteusement dans l'eau **[24]** ; au royaume farfelu de Torelore, celui qui trouble le plus l'eau du gué est proclamé le prince des chevaliers. Dans l'épisode de la « couvade », il s'agit, au premier plan de signification, d'une « mauvaise coutume », que le héros abolit, fort actif alors, sage au milieu des fous ou brute guerrière parmi les pacifiques, substituant les injures aux propos courtois, une bastonnade au combat l'épée. Que de navires ont sillonné les flots des romans pour ramener le héros ou l'héroïne au château natal ! Mais Nicolette est malheureuse de retrouver sa famille, qui la sépare d'Aucassin

Le conteur se moque, en passant, du roman idyllique, de ses ficelles et de ses procédés qu'il accumule dans la seconde partie : navigation, razzias de Sarrasins, séparations, déguisements, reconnaissances. A. Micha a bien vu que « ce léger persiflage n'avait de sel que, si grâce à une volubilité narrative étourdissante, l'auteur collectionnait en quelques pages les traditionnels morceaux de résistance du genre ».

Mais il serait vain de vouloir, en l'espace d'une brève préface, décomposer cette mosaïque de réminiscences littéraires, recenser tous les emprunts et toutes les allusions<sup>[25]</sup> aux aubes et aux pastourelles, peut-être à *Floire et Blancheflor* et *Piramus et Tisbé*, encore que les ressemblances soient beaucoup moins probantes<sup>[26]</sup> que ne l'ont cru Hugo Brunner<sup>[27]</sup> et E. Faral, sans doute à *Clarisse et Florent* - O. Jodogne nous en a convaincus - et à *Tristan*<sup>[28]</sup>, mais surtout à une épopée contemporaine, *Beuve de Hantone*, dont l'auteur s'est inspiré plus qu'on ne l'a dit, même s'il a introduit des modifications très significatives et quelques transpositions en chiasme dont il est coutumier. *Beuve de Hantone* mêle aux alexandrins des décasyllabes comme dans *Aucassin et Nicolette*, alternent, de façon régulière, des morceaux de prose et des laisses assonancées d'heptasyllabes, avec, pour finir, un vers orphelin de quatre syllabes. Le héros, Beuve, après l'assassinat de son père, est vendu à des marchands sarrasins qui le donne au roi Hermine d'Égypte<sup>[29]</sup> ; il met en fuite une armée assiégeante, capture puis libère son chef Bradmond<sup>[30]</sup> ; celui-ci le jette dans un cul-de-basse-fosse où il reste sept ans ; il s'échappe de sa prison<sup>[31]</sup>, tue Bradmond, enlève à son mari la belle Josiane, conquiert

le géant Escopart<sup>[32]</sup> qu'il convertit au christianisme ; tous trois prennent la mer et parviennent à Cologne. Plus tard, Josiane, que le comte Miles épouse de force<sup>[33]</sup>, étrangle son agresseur : condamnée au bûcher<sup>[34]</sup>, elle est délivrée par Beuve qui arrive à temps. Nouvelle séparation des deux héros pendant sept ans : Josiane retrouve Beuve, après avoir longtemps erré déguisée en jongleur, et de l'herbe appelée *éclair* se frotte le visage pour lui rendre sa blancheur naturelle<sup>[35]</sup>.

Le conteur d'*Aucassin et Nicolette* ne s'est pas borné à puiser dans le trésor de la littérature écrite : il a emprunté au folklore et aux traditions orales de nombreux éléments, quelquefois à tonalité burlesque (telle la couvade), le plus souvent poétiques : le lis dans la forêt, le carrefour des sept chemins, l'étoile du soir attirée par la lune, la rose épanouie, le rayon de lune dans la hutte, la bête précieuse qui assure le salut du chasseur, le malade guéri après avoir vu la jambe de Nicolette, la promenade dans la rosée...

### **III. - UN HYMNE À LA FEMME.**

Toute cette richesse vise, en fait, à donner une image nuancée du couple formé par Aucassin et Nicolette. Le premier apparaît vite comme une sorte d'*antihéros* que caractérisent l'inertie et les lamentations : il pleure quand il apprend la disparition de Nicolette, il se désespère dans sa prison, attendant que son père le délivre, et recommence à pleurer bien que Nicolette lui ait démontré l'inutilité des larmes, il pleure dans la forêt quand il ne retrouve pas son amie, il pleure lorsqu'il songe à Nicolette absente, et lorsqu'elle tarde à le rejoindre. *Antichevalier*, dépourvu du sens du lignage au point de libérer l'ennemi mortel de sa famille et de l'inviter à nuire à son père, il

n'apprend pas le métier des armes (il fera cependant merveille dès le premier engagement) et refuse d'abord de se battre : conduite scandaleuse aussi bien dans le monde féodal que dans le monde courtois où l'amour est source de prouesses ; il n'entre dans la guerre qu'à la suite d'un marchandage : un exploit contre un baiser de Nicolette. Sa bataille est un chef-d'œuvre de bouffonnerie : absorbé par la pensée de son amour, il commence par être fait prisonnier ; il profite de la négligence des ennemis pour retourner la situation par une bousculade peu chevaleresque, dans « une sorte de rage amoureuse » ; il ne livre pas de duel grandiose au comte Bougar, mais, mettant fin ainsi à une guerre de vingt années, il lui enfonce le casque sur la tête et le traîne jusqu'à son père en le tirant par le nasal. Plus tard, il tombe lourdement et serait grotesque sans l'excuse de la passion. Parmi les doux rêveurs du royaume de Torelore, il a beau jeu, seul à manier une épée. Un tantinet ridicule dans ses propos souvent outranciers, il retrouve en Nicolette la douceur du raisin, voire d'un morceau de pain trempé dans une écuelle de bois ; emmené par ses ennemis, il découvre que, si on lui coupe la tête, il ne pourra plus parler à son amie. Bien qu'il prétende que l'amour de l'homme soit plus profond que celui de la femme, « c'est toujours Nicolette qui prend l'initiative, suivie, comme de son ombre, par Aucassin. Nicolette est la femme qui appelle, dirige et domine le mâle : son écho. C'est elle qui aime, elle qui est l'amour... lui l'obsédé, le possédé » (K. Rogger). Le jeu des parallélismes montre la supériorité de Nicolette : son évasion, pleine d'angoisse et de souffrances (XVI), s'oppose à celle d'Aucassin (XX), d'une facilité enfantine. Il subit l'aventure comme il subit l'amour : un chevalier lui dit d'aller dans la forêt ; devenu comte de Beaucaire, il attend le miracle qui lui rendra Nicolette qu'il ne reconnaît pas sous son déguisement.

Mais le conteur n'a pas cherché à le discréditer complètement, s'il se sert de lui pour ridiculiser l'héroïsme et la courtoisie, la guerre et l'épopée. Aucassin n'est pas un bouffon, ni même, comme l'écrit O. Jodogne, « un insensé malencontreusement habité par l'amour ». En face d'un père parjure (comme l'est aussi Bougar qui, malgré sa promesse, ne rallume pas la guerre), faisant figure de sage dans le monde à l'envers du royaume de Torelore, c'est plutôt un naïf, assez falot, certes, mais généreux, par exemple avec le bouvier, sans une once de méchanceté, sauvé par sa jeunesse, son exceptionnelle beauté, son admiration pour la femme, son amour qui le rend indifférent à tout le reste et garde sa vigueur dans l'épreuve et l'absence, incapable de concevoir la vie sans Nicolette au point de préférer se tuer plutôt que de la savoir entre les bras d'un autre.

Il demeure le suivant et le servant de Nicolette que le conteur a parée d'un halo de mystère et de gloire sans jamais en sourire, rappelant les malheurs de son enfance et de son adolescence, lui donnant une origine sarrasine comme à la belle Orable, la femme de Guillaume d'Orange, devenue par le baptême Guibourc <sup>[36]</sup>, n'hésitant pas, pour mettre en valeur sa beauté, à tomber dans l'invraisemblance : ne s'enfuit-elle pas revêtue d'un somptueux blier qui lui moule le buste, pieds nus, pour qu'éclate la blancheur de ses pieds même au milieu d'un champ de marguerites ? L'auteur l'a entourée de symboles chargés de poésie : la rose épanouie de la Vierge-mère et de l'amour en fleur (ou éphémère), le lis de l'amour spiritualisé, la lune, l'astre d'Iris, de Diane et de l'Amour (du coup, Nicolette fuit par une nuit très claire), la hutte, avatar de la feuillée qui passait pour exercer une contrainte magique, le carrefour des sept routes, domicile des filles amoureuses et des sorcières.

Force de la vie, par son courage, son esprit de décision et son adresse, elle mène le jeu, sans pleurer ni se laisser abattre par l'infortune, même si elle éprouve angoisse et peur : à la crainte succède toujours l'action. Emprisonnée, elle décide de s'échapper et réalise bientôt son dessein ; elle affronte le péril dans les rues de Beaucaire pour rendre visite à Aucassin ; elle descend puis escalade le fossé escarpé, se déchirant les pieds et les mains ; elle pénètre dans la forêt malgré les bêtes sauvages ; elle jalonne son chemin de signes pour son ami : message aux pastoureaux, hutte de feuillage ; elle l'entraîne loin du danger ; séparée de lui par les Sarrasins et la tempête, malgré l'accueil chaleureux des siens, tous puissants rois ou princes, elle repart sous un déguisement. « À la fois femme et enfant, elle a toute la grâce de l'adolescence, innocente et candide, et toute la beauté de l'épouse, de l'amie fidèle, dévouée et sage » (M. Lot-Borodine). Fière aussi, elle exige d'Aucassin, pour se donner à lui, qu'il parte à sa recherche.

Le conteur se plaît à nous la présenter dans toutes les situations : à la fenêtre de sa chambre, les yeux fixés sur les roses et les oiseaux du jardin ; vue par Aucassin, à deux reprises, dans chacune de ses attitudes : immobile, marchant, se divertissant, conversant et plaisantant, embrassant et étreignant son ami ; découvrant sa jambe au pèlerin malade qu'elle guérit ; quittant de nuit sa geôle, pieds nus dans la rosée du jardin ; escaladant le mur du château, franchissant le fossé, les pieds blessés si bien qu'à leur blancheur de neige s'ajoute le rouge du sang ; dormant jusqu'au matin dans un épais buisson ; fée aux yeux des pastoureaux à qui elle conte une parabole à valeur de message ; soignant avec toute la sollicitude de l'amour l'épaule démise d'Aucassin ; chevauchant avec lui, marchant sur les plages de la mer ; refusant d'épouser le prince héritier de Torelore ; déguisée en jongleur, jouant de

la vielle, avant de retrouver son exceptionnelle beauté pour accueillir Aucassin, assise sur un coussin de soie.

L'habileté de l'auteur a été d'enserrer, entre une esquisse (V) et des rappels (XV, XXI, XXIII), un portrait détaillé de Nicolette (XII), poncif, certes, de la littérature

médiévale<sup>[37]</sup>, mais où il introduit des variantes significatives qui restituent la femme dans toute la splendeur de son corps et qui accordent une place privilégiée aux lèvres, *levrettes vremelletes plus que n'est*

*cerise ne rose el tans d'esté*<sup>[38]</sup>, aux seins, *a ses mamelettes dures qui li souslevoient sa vesteure aussi con*

*ce fussent deux nois gauges*<sup>[39]</sup>, sa taille fine que l'on pourrait tenir entre ses deux mains, ses jambes et à ses pieds d'une blancheur immaculée. Un peu plus loin (XIV), il sera question de ses yeux, du bout de son sein, de l'orteil de son pied. Cette apothéose de la femme demeure très chaste, même si la sensualité est plus nette dans la dernière partie qui évoque la douceur de l'étreinte (XXXIII) et la force du désir (XXXVII).

L'amour – l'auteur ne se lasse pas de répéter les mots *amie* et *aimer* – le corps de la femme assurent le salut de l'homme. C'est le leitmotiv qui scande l'œuvre et la justifie, encore qu'il s'agisse d'un thème emprunté que l'on retrouve dans *Floire et Blancheflor*, dans *Protésilaus et*

*Meraugis*<sup>[40]</sup>, et que le contexte présente souvent avec humour. Dès la première strophe, il est affirmé que le récit de ce grand amour est capable de rendre la santé aux malades ; de voir la jambe de Nicolette guérit complètement le pèlerin ; l'héroïne se compare elle-même à une bête de grand prix, un trésor inestimable dont la vertu est telle qu'*Aucassins ert (sera) garis de son mehaing*, et ce dernier mot est très fort puisqu'il désigne aussi bien une blessure qu'une mutilation ou une infirmité : sans la

femme, l'homme n'est qu'un être imparfait et mutilé. Nicolette, enfin, remettra en place l'épaule d'Aucassin, tombé malencontreusement de cheval : il semble que cette chute étonnante ne soit là que pour introduire le motif symbolique de la guérison et signaler, de nouveau, l'intensité de l'amour du héros.

Sainte autant par son don de guérir que par la luminosité de son visage, Nicolette, « source débordante de grâce et de miséricorde, ... chair bénie d'où rayonnent le salut et la lumière » (K. Rogger), éclaire par sa présence le bois des pastoureux (XXII) ; son absence engendre la désolation non seulement chez Aucassin que la fête organisée par son père n'arrive pas à distraire, mais aussi dans toute la contrée où se répand sur-le-champ le bruit de sa disparition.

Est-ce seulement pour suggérer la naïveté des pastoureux que le conteur rapporte, par deux fois, qu'ils ont cru voir une fée (XVIII, XXII) ? Est-ce seulement pour exalter sa beauté que le poète la peint pieds nus dans la rosée ? Le folklore nous apprend que les sorcières ou celles qui veulent être belles ou rajeunies se roulent dans la rosée de mai ; qu'à Brantôme, en Périgord, on l'utilise comme produit de beauté pour le visage, les mains, le corps, sans compter qu'elle est liée à force pratiques de sorcellerie<sup>[41]</sup>. Que signifie le motif de la fille-biche<sup>[42]</sup> que la chantefable reprend de façon si originale, de la biche qui conduit le pauvre berger vers un trésor caché ou le chevalier vers la fée de la source ? L'étoile plus brillante que les autres, qui est Vénus, guide l'homme vers la femme salvatrice qui tire sa puissance bénéfique de son contact constant avec les forces de la nature<sup>[43]</sup>.

Aussi croyons-nous que le fameux épisode de la « couvade » n'est pas seulement burlesque. Attribué par Strabon aux Ibères, retrouvé chez les Scythes, signalé par

Marco Polo dans la province de Zardandan <sup>[44]</sup>, cet usage existe encore dans les tribus indiennes de Guyane, comme le rapporte Bruno Bettelheim dans les *Blessures symboliques* : à la naissance d'un enfant, « la femme travaille comme d'habitude et, quelques heures avant la délivrance, se rend avec les autres femmes dans la forêt où s'effectue l'accouchement. Quelques heures plus tard, elle se lève et retourne à son travail... Dès que l'enfant est né, le père s'installe dans son hamac, s'abstient de tout travail, de viande et de nourriture à l'exception d'une bouillie claire de farine de manioc. Il ne fume pas, ne se lave pas, et surtout, évite de toucher toute arme. Les femmes de la tribu prennent soin de lui et le nourrissent. Cet état se prolonge pendant des jours et parfois des semaines. » À la suite de ce psychanalyste, ne faudrait-il pas y voir, comme dans de nombreux rites d'initiation (circoncision, subincision...), une recherche et une simulation de la féminité, « un hommage rendu par l'homme dépourvu de mystère à la femme et à la mère, riches des secrets les plus magiques de leur univers » (N. Bensaïd) ?

L'amour mérite donc qu'on lui subordonne tout. Liens familiaux : Aucassin, qui a refusé d'obéir à ses parents et de défendre Beaucaire, n'hésiterait pas à sacrifier toute sa famille <sup>[45]</sup> pour retrouver Nicolette ; celle-ci, de retour parmi les siens, ne pense qu'à les quitter pour rejoindre Aucassin. Grandeur et honneur chevaleresques : le héros accorde plus d'importance à un baiser de Nicolette qu'à la fidélité au lignage ou à la lutte contre les mécréants. Éclat de la vie sociale : il préfère la petite esclave sarrasine à n'importe quelle fille de roi ou de comte ; elle renonce pour Aucassin aux agréments d'une vie de fête à la cour de Torelore et se laisserait brûler plutôt que d'épouser le plus puissant prince païen. Salut éternel : Aucassin, qui, dans une tirade d'un humour désinvolte, choisit l'enfer avec

Nicolette, se suiciderait si sa bien-aimée partageait la couche d'un autre.

La vivacité de la langue<sup>[46]</sup> pétillante d'esprit et de verve, la finesse de la parodie, la délicatesse du pastiche, le bon goût dans la dérision, la malice souriante qui perce sous l'émotion, la gaieté teintée de tendresse, l'humour diffus du conteur mettent en valeur, plutôt qu'ils n'étouffent, le lyrisme pénétrant et l'exquise poésie de ce petit chef-d'œuvre, dont il faut se garder de grossir les traits et d'accentuer les intentions, et qui ne cesse d'exercer sur nous sa séduction, témoin la récente « action musicale » de G. Massias, les *Nouveaux racontars d'Agassin et Virelette*, parodie d'une parodie<sup>[47]</sup>, servie par des acteurs-musiciens, unissant l'ancien français à l'argot moderne, les cromornes, les flûtes à bec et les bombardes aux techniques les plus audacieuses de la musique moderne<sup>[48]</sup>.

Jean DUFOURNET.

# BIBLIOGRAPHIE

## ***I. ÉDITIONS :***

Deux sont à retenir, plusieurs fois rééditées :

celle d'Hermann Suchier, *Aucassin und Nicolette*, kritischer Text mit Paradigmen und Glossar (de 1878 à 1913), revue et améliorée par W. Suchier en 1921 et 1932 ;

celle de Mario Roques, *Aucassin et Nicolette*, *chante-fable du XIII<sup>e</sup> siècle* (1925, 1936, 1955) dans *les Classiques français du Moyen Âge*, n° 41, Paris, Champion.

## ***II. TRADUCTIONS ET ADAPTATIONS :***

Parmi celles que nous ont données des auteurs aussi divers que Sainte-Palaye (1752 et 1756), G. Michaut (1901 et 1929), Gailly de Taurines (1911), M. Coulon (1933) et G. Cohen (1954), on retiendra surtout celle d'A. Pauphilet dans ses *Contes du Jongleur*, Paris, Piazza, 1932 (p. 93-172). Ce livre a été réédité sans changement en 1965 sous le titre d'*Aucassin et Nicolette*.

### III. ÉTUDES :

Nous nous bornons à mentionner ici un choix d'études à caractère général. Nous signalons en note celles qui ne portent que sur un terme ou un épisode de la chantefable.

E. DUBRUCK, *The Audience of Aucassin et Nicolette : Confidant, Acconplice and Judge of its Author*, dans *Michigan Academician*, t. V, 1972, p. 193-210.

E. FARAL, *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du Moyen Âge*, Paris, Champion, 1913. Réimprimé en 1967.

M. FÜLOP, *Style rhétorique et style populaire dans les portraits d'Aucassin et Nicolette*, dans *Annales Universitatis Scientiarum Budapestinensis de Rolando Eötvös nominatae, Sectio philologica moderna*, t. II, 1971, p. 59-70.

P. GUIRAUD, *L'Opposition actuel-virtuel. Remarques sur l'adverbe de négation dans Aucassin et Nicolette*, dans les *Mélanges M. Delbouille*, Gembloux, Duculot, 1964, t. 1, p. 295-306.

R. HARDEN, *Aucassin et Nicolette as parody*, dans *Study in Philology*, t. LXIII, 1966, p. I sq.

T. HUNT, *La Parodie médiévale : le cas d'Aucassin et Nicolette*, dans *Romania*, t. C, 1979, p. 341-381.

O. JODOGNE, *La Parodie et le pastiche dans Aucassin et Nicolette*, dans les *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 12, 1960, p. 53-65, *Aucassin et Nicolette. Clarisse et Florent*, dans les *Mélanges J. Frappier*, Genève, Droz, 1970, t. I, p. 453-481.

P. LE RIDER, *La Parodie d'un thème épique : le combat sur le gué dans Aucassin et Nicolette*, dans *Mélanges René Louis*, Saint-Père-sous-Vézelay, 1982, p. 1225-1234.

M. LOT-BORODINE, *Le Roman idyllique au Moyen Âge*, Paris, 1913, p. 75-134.

C. MELA, *C'est d'Aucassin et Nicolette*, dans *Blanche-fleur et le saint homme ou la semblance des reliques*, Paris, Le Seuil, 1979, p. 47-73.

P. MÉNARD, *La Composition d'Aucassin et Nicolette*, dans les *Mélanges J. Wathelet-Willem*, Liège, 1978, p. 413-432,

P. MÉNARD, *Le Rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen Âge (1150-1250)*, Genève, Droz, 1969.

A. MICHA, *En relisant Aucassin et Nicolette*, dans *Le Moyen Âge*, 1959, p. 279-292.

S. MONSENEGO, *Étude stylo-statistique du vocabulaire des vers et de la prose dans la chantefable Aucassin et Nicolette*, Paris, Klincksieck, 1966.

A. PAUPHILET, *Aucassin et Nicolette* dans *Le Legs du Moyen Âge*, Melun, d'Argences, 1950, p. 239-248.

C. REGNIER, « *Le mellor de mes bues, Roget, le mellor de me carue* » (*Aucassin et Nicolette*, éd, M. Roques, XXXIV, 51-52), dans *Mélanges J. Frappier*, Genève, Droz, 1970, t. II, p. 935-943.

K. ROGGER, *Étude descriptive de la chantefable Aucassin et Nicolette* dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. LXVII, 1951, p. 409-457, et t. LXX, 1954, p. I-58.

[Compte rendu de M. Roques dans *Romania*, 1955, p. 113-119.]

B. N. SARGENT, *Parody in Aucassin et Nicolette*, dans *French Review*, t. XLIII, 1970, p. 591-605.

D. SCHELUDKO, *Zur Entstehungsgeschichte von Aucassin et Nicolette*, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XLII, 1922, p. 458-490.

N. B. SMITH, *The Uncourtliness of Nicolette*, dans *Voices of Conscience. Essays... in Memory of James D. Powell and Rosemary Hodgins*, Philadelphie, 1977, p. 169-182.

L. SPITZER, *Le vers 2 d'Aucassin et Nicolette*, dans *Romanische Literaturstudien* 1936-1956, Tübingen, 1959, p. 49-63.

I. SZABICS, *Moyens syntaxiques de l'expressivité poétique dans la chantefable Aucassin et Nicolette*, dans *Acta Litteraria Scientiarum Hungaricae*, t. XVII, 1975, p. 427-441.

T. S. THOMOV, *Les Groupements de substantifs, verbes et adjectifs et leurs effets rythmiques dans les strophes d'Aucassin et Nicolette*, dans les *Mélanges M. Rogues*, t. IV, 1952.

H. TIEMAN, *Die Entstehung der mittelalterlichen Novelle in Frankreich*, Hambourg, 1961.

J. TROTTIN, *Vers et Prose dans Aucassin et Nicolette*, dans *Romania*, t. XCVII, 1976, p. 481-508.

E. VANCE, *The Word at Heart : Aucassin et Nicolette as a Medieval Comedy of Language*, dans *Yale French Studies*, t. XLV, 1970, p. 33-51.

Pour d'autres renseignements, on se reportera à l'excellent *Aucassin et Nicolette : a critical bibliography* de Barbara Nelson SARGENT-BAUR et de Robert Francis COOK, Londres, Grant and Cutler Ltd, 1981 (*Research Bibliographies and Checklists*, 35).

Signalons enfin que Jean-Luc JEENER a tiré de la chantefable une « comédie-opérette », *La Belle Sarrasine*, qui a été jouée avec un grand succès par la Compagnie de l'Élan, en 1979-1980, au Théâtre 13 à Paris.

## NOTE LIMINAIRE

I. En préparant ce petit livre, nous avons pensé à plusieurs catégories de lecteurs. D'abord, nous avons voulu mettre à la disposition du grand public cette belle et fine histoire d'amour ; aussi l'avons-nous accompagnée d'une traduction et publiée dans une collection à grande diffusion. Ensuite, nous avons cherché à donner un instrument de travail tant aux élèves des lycées qu'aux étudiants des facultés. C'est pourquoi, pour établir le texte d'*Aucassin et Nicolette*, nous avons, fidèle aux recommandations de J. Bédier, M. Roques et F. Lecoy, suivi scrupuleusement le manuscrit français 2168 de la Bibliothèque nationale, manuscrit d'ailleurs unique. Quand nous n'avons pas conservé le texte du manuscrit, nous l'avons indiqué en note. Toutes les fois que nous avons introduit un mot ou une lettre, nous l'avons signalé par des crochets. Nous avons, en outre, ajouté des notes, relatives avant tout à la civilisation du Moyen Âge et à l'histoire du vocabulaire français.

II. Ce travail n'aurait pu être mené à son terme sans les recherches et les efforts de nos prédécesseurs, en particulier de Gaston Paris, d'H. et W. Suchier, de Mario Roques : il nous est très agréable de confesser notre dette à leur égard. Nous n'oublions pas non plus les commentateurs qui se sont attachés à révéler les intentions de l'auteur et les mérites de son œuvre : nous avons plaisir à remercier tout spécialement deux de nos collègues et amis, A. Micha et O. Jodogne.

III. Voici maintenant quelques brèves remarques relatives à la langue, pour aider le lecteur à se familiariser avec le texte.

Tout d'abord, rappelons qu'en ancien français, *x* est une graphie de *-us* et que, devant consonne, *l* représente un *u* :

*biax* = *biaus* (c'est notre *beaux*).

*ex* = *eus*, « yeux ».

*andex* = *andeus*, « les deux »,

*molt* = *mout*, « beaucoup ».

Ensuite, quelques traits du picard que l'on retrouve dans *Aucassin et Nicolette*.

#### A. Phonétique.

1. *K* explosif devant *e* ou *i* en latin, *t* explosif devant *yod*, *k* devant *yod* ont donné [ts] puis [s] en francien, [tch] puis [ch] en picard (écrit *c* ou *ch*) :

*cité* / *chité*

*cent* / *chent*

*glace* / *glache*...

2. *K* explosif devant *a* en latin a donné [tch] puis [ch] en francien, mais est demeuré [k] en picard ; *g* devant *a* a donné [dj] puis [j] en francien, restant [g] en picard :

*chier / cier* « *cher* »  
*chief / cief* « *chef* »  
*cheval / ceval*  
*chevaucha / cevauca*  
*chauciés / cauciés* « *chaussés* »  
*chastel / castel* « *château* »  
*bacheler / bateler* « *bachelier* »  
*jambe / ganbe...*

3. En picard, pas de *b* ni de *d* intercalaires, épenthétiques, entre *m* et *l*, *n* et *r*, *l* et *r* :

*asamblent / asanlent* « *assemblent* »  
*tendront / tenront* « *tiendront* »...

Mais, entre *m* et *r*, nous avons *b* en picard comme en francien :

*chambre / canbre.*

4. Par différenciation, *ou* est devenu *au* en picard :

*voudroit / vauroit*  
*coupe / caupe*  
*vout / vaut* « *voulut* »...

5. Réduction des diphtongues et des triptongues :

*ie* -> *e* *levrier / levrer*  
*ie* -> *i* *chievres / civres* « *chèvres* »  
*iee* -> *ie* *baisiee / baisie* « *baisée* »  
*ei* -> *i* *conoissiez / conissiés* « *connaissez* »  
*ieu* -> *iu* *Dieu / Diu ; lieu / liu ; viex, vieus / vix, vius...*

6. Disparition de *p* ou *b* derrière *u* et devant *l* :

*afublés / afulés*

*peuple / pules...*

7. Les groupes du latin *-ilis*, *-ilius* et *-ivus* aboutissent à *-ius* en picard et à *-is* ou *-iz* en francien :

*fiz /fius, fix*, « *fil*s »

*gentis / gentius, gentix...* « *gentil* »

## B. Morphologie.

1. L'article féminin singulier est identique au masculin : *le messe, le vile, le fille...* ; au cas sujet singulier, on a *li* : *li vielle dormait*.

2 a. Le picard a un pronom personnel féminin *le*, identique au masculin, au lieu de *la* comme en francien : *se il le pooient prendre* « s'ils pouvaient la prendre »...

b. Les formes toniques du picard sont *jou* (francien : *gié, je*), *mi* (*moi*), *ti* (*toi*), *aus* (*eus, ex*, « *eux* ») : *aveuc mi*, « avec moi » ; *ja n'i fieres tu home ni autres ti*, « à supposer que tu ne frappes personne ni les autres toi » ; *si s'enbati sor aus*, « elle se précipita sur eux »...

3 a. Aux formes franciennes *mon, ton, son*, correspondent en picard *men, ten, sen* : *men pere* ; *ten pere...*

b. À *ma, ta, sa*, répondent *me, te, se* : *en me borse, defen te tere...*

c. *No* et *vo* remplacent *nostre* et *vostre* : *no pain, vo lit...*

d. *Miue, tiue, siue* sont employés à la place de *meie, moie, toue, teue* (ou *toie*), *soue, seue* (ou *soie*) : *te tere et le miue* « ta terre et la mienne » ; *il li met se main en la siue...*

4, Le démonstratif pluriel *ciaus, chiaus* du picard correspond au francien *ceus* « *ceux* » : *avec ciaux voil jou*

*aler*, « avec ceux-là je veux aller »...

5. À la première personne du singulier du présent ou du passé simple de l'indicatif, on a souvent la désinence *c*, phonétique ou analogique : *fac*, « je fais », *senc* « je sens », *siec* « je m'assieds », *buc* « je bus »...

6. À la troisième personne du pluriel du passé simple, le picard présente des formes en *-s-*, *-ss-* : *fisent* (*firent* en francien), *missent* (*misdrent*, *mistrent*, *mirent* en francien), *prissent* (*prisdrent*, *prirent*), *sissent* (*sistrent*)...

7. Maintien au subjonctif imparfait de *-s-* intervocalique : *presist*, en face de *preïst* en francien, *prît* en français moderne ; *desisiens*, en face de *deïssiens* en francien, *dissions* en français moderne.

**L'HISTOIRE**  
**D'AUCASSIN ET NICOLETTE**

## I

Qui veut entendre de bons vers  
que, pour se divertir, un vieux bonhomme écrivit  
sur deux beaux jeunes gens,  
Nicolette et Aucassin,  
sur les tourments que souffrit celui-ci  
et les exploits qu'il accomplit  
pour son amie au lumineux visage ?  
Si la mélodie est douce, le texte est beau,  
fin et bien composé,  
Personne n'est si abattu,  
si affligé et mal en point,  
si gravement malade  
qu'il ne recouvre, à l'entendre, santé,  
joie et vigueur,  
tant l'histoire est d'une grande douceur.

## II

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Le comte Bougar de Valence livrait au comte Garin de Beaucaire une guerre si violente, si effroyable et si mortelle qu'il ne se levait aucun jour sans qu'il se présentât aux portes, aux murs, aux barrières de la ville avec cent chevaliers et dix mille sergents à pied et à cheval : il lui brûlait sa terre, dévastait son pays, tuait ses gens.

Le comte Garin de Beaucaire était un vieillard fatigué qui avait fait son temps. Il n'avait nul héritier, fils ou fille, à l'exception d'un seul garçon dont voici le portrait.

Ce jeune seigneur s'appelait Aucassin. Beau, élégant, grand, il avait les jambes, les pieds, le corps et les bras bien faits. Ses cheveux étaient blonds et très bouclés, ses yeux vifs et rieurs, son visage lumineux et allongé, son nez haut et bien planté. Il était doué de tant de qualités qu'il n'y avait place en lui pour aucun défaut ; mais Amour, le souverain maître, s'était emparé de lui à un point tel qu'il ne voulait pas être fait chevalier, ni prendre les armes, ni aller au tournoi, ni accomplir aucun de ses devoirs.

Son père et sa mère lui disaient :

« Cher fils, prends donc les armes, monte à cheval, défends ta terre, aide tes sujets. S'ils te voient au milieu d'eux, ils en défendront mieux leurs personnes et leurs biens, ta terre et la mienne.

— Père, fait Aucassin, que racontez-vous là ? Que Dieu me refuse tout ce que je peux lui demander si j'accepte, une fois chevalier, de monter à cheval, de prendre part à des combats et à des batailles où j'échange des coups avec

des chevaliers, sans que vous m'accordiez d'épouser Nicolette, ma douce amie que j'aime tant !

— Fils, reprend le père, cela ne saurait être. Renonce à Nicolette : c'est une captive, ramenée d'une terre étrangère, que le vicomte de cette ville acheta aux Sarrasins et qu'il amena ici ; il l'a tenue sur les fonts baptismaux et l'a fait baptiser : elle est devenue sa filleule ; bientôt, il lui donnera pour époux un jeune homme qui lui gagnera honorablement de quoi manger. Cela ne te concerne pas. Mais si tu veux prendre femme, je te donnerai la fille d'un roi ou d'un comte : il n'est pas en France d'homme si puissant dont tu n'aies la fille si tu le désires.

— Allons donc ! Père, répond Aucassin, où se trouve à cette heure, sur terre, une dignité assez élevée pour que Nicolette, ma très douce amie, ne la méritât pas, si elle l'avait ? Si elle était impératrice de Constantinople ou d'Allemagne, reine de France ou d'Angleterre, encore serait-ce trop peu pour elle, tellement elle est noble, courtoise, généreuse, douée de toutes les qualités.

### III

#### CHANTÉ

Aucassin était de Beaucaire,  
un château d'agréable séjour.  
De Nicole qui est faite à ravir,  
personne ne peut le détacher :  
son père ne lui refuse-t-il pas son accord ?  
sa mère ne le menace-t-elle pas ?  
« Allons, fou, que veux-tu faire ?  
— Nicolette est gracieuse et gentille.  
— Mais elle fut chassée de Carthagène  
et achetée à un Saxon.  
Si tu veux te marier,  
choisis une femme de haut rang.  
— Mère, je ne puis agir autrement :  
Nicolette est de bonne naissance ;  
son corps charmant, son visage,  
sa beauté soulagent mon cœur de toute peine.  
Il n'est que juste que je l'aime,  
car elle est la douceur même. »

## IV

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Quand le comte Garin de Beaucaire eut compris qu'il ne pourrait arracher son fils Aucassin à l'amour de Nicolette, il se rendit chez le vicomte de la ville qui était son vassal, et l'interpella :

« Sire comte, éloignez donc Nicolette votre filleule ! Que soit maudite la terre d'où elle fut amenée en ce pays-ci ! Car à cette heure, par sa faute, je perds Aucassin, qui ne veut pas être chevalier, ni accomplir aucun de ses devoirs. Aussi soyez convaincu que, si je peux l'attraper, je la brûlerai en un bûcher, et vous-même pourrez craindre pour votre vie.

— Sire, répondit le vicomte, je n'aime pas qu'Aucassin aille et vienne pour la voir, ni qu'il lui adresse la parole. Je l'avais achetée de mes deniers ; je l'avais tenue sur les fonts baptismaux et fait baptiser : elle était devenue ma filleule, et je comptais lui donner pour mari un jeune homme qui lui aurait honorablement gagné de quoi vivre : cela ne devait pas concerner votre fils Aucassin. Mais, puisque vous le voulez et le désirez, je l'enverrai dans une terre telle et dans un tel pays qu'il ne la verra plus jamais.

— Veillez-y donc, dit le comte Garin : il pourrait vous en arriver un grand malheur. »

Ils se séparent, Très fortuné, le vicomte possédait un somptueux palais qui donnait sur un jardin. Il ordonna d'installer Nicolette dans une chambre, à un étage élevé, en compagnie d'une vieille femme qui partagerait sa vie ; il ordonna d'y porter du pain, de la viande, du vin et tout le nécessaire ; puis il fit sceller la porte afin que d'aucun côté

on n'y pût entrer ni sortir : seule, une très petite fenêtre, ouverte sur le jardin, leur procurait un peu d'air.

## V

### CHANTÉ

Nicole est emprisonnée  
dans une chambre voûtée,  
habilement conçue  
et ornée de merveilleuses peintures.  
À la fenêtre de marbre  
s'est appuyée la jeune fille :  
sa chevelure est blonde,  
ses sourcils bien dessinés,  
son visage lumineux et fin :  
vous n'en avez jamais vu de plus belle.  
Elle regarda dans le parc :  
quand elle vit la rose épanouie  
et les oiseaux qui criaient,  
elle se plaignit alors de son malheur :  
« Hélas ! misérable captive que je suis !  
Pourquoi suis-je prisonnière ?  
Aucassin, mon jeune seigneur,  
oui, je suis votre amie,  
et vous, vous ne me haïssez pas !  
C'est pour vous que je suis prisonnière  
dans cette chambre voûtée  
où je vis des jours abominables ;  
mais, par Dieu le fils de Marie,  
je n'y resterai pas longtemps,  
si je puis réaliser mon dessein. »

## VI

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Comme vous l'avez entendu, Nicolette était emprisonnée dans la chambre. Par toute la contrée et par tout le pays se répandirent le bruit et la nouvelle que Nicolette était perdue ; certains disaient qu'elle s'était enfuie de la contrée, d'autres que le comte de Beaucaire l'avait fait tuer. S'il y en eut que la rumeur réjouit, Aucassin n'en fut pas heureux, mais il se rendit chez le vicomte de la ville et l'interpella :

« Sire vicomte, qu'avez-vous fait de Nicolette, ma très douce amie, l'être au monde que j'aimais le plus ? Me l'avez-vous enlevée et volée ? Soyez persuadé que, si j'en meurs, il vous en sera demandé compte, et ce ne sera que justice, puisque vous m'aurez tué de vos deux mains en m'enlevant l'être de ce monde que j'aimais le plus.

— Cher seigneur, répondit le vicomte, renoncez-y. Nicolette est une captive que j'ai ramenée d'une terre étrangère ; de mon argent je l'ai achetée à des Sarrasins ; je l'ai tenue sur les fonts baptismaux et fait baptiser : elle est devenue ma filleule ; je l'ai élevée et je comptais, un de ces jours, lui donner pour époux un jeune homme qui pût honorablement lui gagner de quoi vivre : cela ne vous concerne pas. Mais épousez plutôt la fille d'un roi ou d'un comte. Surtout, quel gain vous imagineriez-vous avoir réalisé, si vous aviez fait d'elle votre maîtresse et votre concubine ? C'eût été pour vous un bien piètre profit, puisque, pendant toute l'éternité, votre âme demeurerait en enfer, sans jamais entrer en paradis.

— En paradis qu'ai-je à faire ? Je ne cherche pas à y entrer, à condition que j'aie avec moi Nicolette ma très douce amie que j'aime tant, car en paradis ne vont que les gens que je vais vous énumérer. Ceux qui y vont, ce sont ces vieux prêtres, ces vieux éclopés, ces manchots qui, tout le jour et toute la nuit, restent accroupis devant les autels et dans les vieilles cryptes, et ceux qui portent de vieilles capes râpées et de vieilles hardes, qui sont nus, sans souliers ni chausses, qui meurent de faim, de soif, de froid et de misère. Tels sont les gens qui vont en paradis : avec ceux-là je n'ai rien à faire. Mais c'est en enfer que je veux aller, car c'est en enfer que vont les beaux clercs, les beaux chevaliers morts dans les tournois ou les guerres éclatantes, les valeureux hommes d'armes et les nobles : c'est avec ceux-là que je veux aller. Y vont aussi les belles dames assez courtoises pour avoir deux amis ou trois en plus de leur mari ; y vont aussi l'or et l'argent, les fourrures de vair et de petit-gris ; y vont encore les joueurs de harpe, les jongleurs, les rois de ce monde : c'est avec ceux-là que je veux aller, à condition que j'aie avec moi Nicolette ma très douce amie.

— En vérité, reprit le vicomte, c'est en vain que vous en parlerez, car jamais vous ne la verrez ; et, si vous lui parliez et que votre père sût, il nous brûlerait elle et moi sur un bûcher, et vous-même pourriez craindre pour votre vie.

— Que j'ai de peine ! dit Aucassin qui, en proie à la douleur, quitta le vicomte.

## VII

### CHANTÉ

Aucassin s'en est retourné,  
en proie à une très profonde douleur.  
Au sujet de son amie au visage lumineux,  
nul ne peut le réconforter,  
ni lui donner un bon conseil.  
Il s'est dirigé vers le palais  
Dont il a gravi les marches.  
Il est entré dans une chambre  
où il commença à pleurer  
et à s'abandonner à sa douleur  
et à regretter son amie :  
« Nicolette, si belle lorsque vous êtes immobile,  
si belle lorsque vous allez et venez,  
si belle lorsque vous jouez, si douce lorsque vous parlez,  
si belle lorsque vous plaisantez et badinez,  
si belle lorsque vous m'embrassez et m'étreignez...  
C'est pour vous que je suis si affligé  
et si durement traité  
que je ne crois pas y survivre,  
ma sœur, ma douce amie. »

## VIII

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Pendant qu'Aucassin, enfermé dans la chambre, regrettait Nicolette son amie, le comte Bougar de Valence, qui devait mener sa guerre, ne la négligeait pas, mais, après avoir convoqué ses fantassins et ses cavaliers, se dirigeait vers le château pour l'attaquer. Dès que s'élève le cri d'alarme, chevaliers et soldats s'arment et courent aux portes et aux murs pour défendre le château, les bourgeois montent au chemin de ronde des remparts d'où ils lancent des traits d'arbalète et des pieux aiguisés.

Pendant que l'assaut battait son plein, le comte Garin de Beaucaire vint dans la chambre où Aucassin s'abandonnait à la douleur et regrettait Nicolette sa très douce amie qu'il aimait tant.

« Ah ! fils, fait le père, te voilà le plus misérable et le plus infortuné des hommes, car tu vois qu'on attaque ton château le meilleur et le plus fort ; sache bien que, si tu le perds, tu perds tout ton héritage. Fils, prends donc les armes, monte à cheval, défends ta terre, aide tes hommes, va au combat : à supposer que toi-même ne donnes pas de coups et que les autres ne te frappent pas, tes sujets, en te voyant au milieu d'eux, défendront mieux leurs biens et leurs personnes, ta terre et la mienne. Et tu es si grand et si fort que tu peux bien le faire, et c'est ton devoir.

— Père, répondit Aucassin, que me racontez-vous là ? Que Dieu me refuse tout ce que je peux lui demander si j'accepte, une fois chevalier, de monter à cheval et de participer à une bataille où j'échange des coups avec des

chevaliers, sans que vous m'accordiez d'épouser Nicolette ma douce amie que j'aime tant.

— Mon fils, reprit le père, c'est impossible : je préférerais être complètement dépossédé et perdre tous mes biens plutôt que tu l'eusses jamais pour femme et épouse. »

Et il s'en retourne. Mais quand Aucassin le vit s'en aller, il le rappela :

— Père, dit-il, avancez : j'ai un bon accord à vous proposer.

— Lequel, mon cher fils ?

— Je prendrai les armes et irai au combat, à la condition que, si Dieu me ramène sain et sauf, vous me laissiez voir Nicolette, ma douce amie, le temps de lui adresser deux ou trois paroles et de lui donner un baiser.

— Je l'accepte », dit le père.

Il le promet à Aucassin qui en est rempli de joie.

## IX

### CHANTÉ

Aucassin a entendu qu'à son retour  
il aura un baiser :  
cent mille marcs d'or pur  
ne l'auraient pas rendu aussi heureux.  
Il demanda un équipement de prix,  
qu'on lui a préparé :  
il revêtit un haubert à mailles doubles,  
laça le heaume sur sa tête,  
ceignit l'épée au pommeau d'or pur,  
monta sur son destrier  
et prit le bouclier et la lance.  
Il regarda ses deux pieds,  
ils étaient bien posés dans les étriers :  
sa satisfaction fut totale.  
Au souvenir de son amie,  
il éperonna son destrier  
qui galopa avec ardeur :  
il arriva tout droit à la porte,  
en pleine bataille.

## X

### PARLÉ : RÉCIT

Aucassin était en armes sur son cheval, comme vous l'avez entendu. Mon Dieu ! comme lui allaient bien le bouclier qui pendait à son cou et, sur sa tête, le heaume et, sur sa hanche gauche, le boudrier de son épée ! Le jeune homme était grand, fort, beau, élégant, bien bâti ; le cheval qu'il montait était rapide et vif, et le jeune homme l'avait dirigé droit par le milieu de la porte.

N'allez pas vous imaginer qu'il songeait à enlever des bœufs, des vaches ou des chèvres, ni qu'il échangeait des coups avec les chevaliers de l'autre camp. Pas le moins du monde ! L'idée ne lui en vint même pas, mais il pensait tellement à Nicolette, sa douce amie, qu'il en oubliait ses rênes et tout ce qu'il devait faire. Son cheval qui avait senti la piqure des éperons, l'emporta au cœur de la mêlée et s'élança au beau milieu des ennemis qui, de tous côtés, mettent les mains sur Aucassin, l'empoignent, lui arrachent bouclier et lance, l'emmènent au terme d'une capture rondement menée, et déjà ils se demandaient de quelle mort ils le feraient mourir.

Quand Aucassin s'en rendit compte, « Ha ! mon Dieu, fit-il, très chère Créature, ne sont-ce pas là mes ennemis mortels qui sont en train de m'emmener et qui vont bientôt me couper la tête ? Mais une fois la tête coupée, jamais plus je ne pourrai parler à Nicolette ma douce amie que j'aime tant. Je dispose encore d'une bonne épée et suis monté sur un bon destrier plein de vigueur. Si maintenant, par amour pour elle, je ne me défends pas, et qu'elle m'aime un jour, que jamais Dieu ne lui vienne en aide ! »

Le jeune homme était grand et fort, le cheval qu'il montait était impétueux. Il mit la main à son épée, et commença de frapper à droite et à gauche, coupant heaumes, nasals, poings et bras, semant la mort autour de lui, comme le sanglier quand les chiens l'assaillent dans la forêt, tant et si bien qu'il abat dix chevaliers, en blesse sept, se retire au galop de la mêlée et s'en retourne l'épée à la main.

Le comte Bougar de Valence, qui avait entendu dire qu'on allait pendre Aucassin son ennemi, s'en venait de ce côté-là. Aucassin ne fut pas sans le voir : de l'épée qu'il tenait à la main, il le frappa sur son heaume si fort qu'il le lui enfonça sur la tête. Le comte, tout étourdi, tomba de son cheval : Aucassin lui tendit la main, le fit prisonnier, l'emmena en le tenant par le nasal de son heaume et le remit à son père.

« Mon père, fit-il, voici votre ennemi qui vous a si longtemps fait la guerre et causé tant de mal : il y a vingt ans que dure cette guerre ; jamais personne n'avait pu y mettre un terme.

— Mon cher fils, répondit le père, telles sont les premières armes que vous devez faire, et non pas perdre votre temps à rêver de folies.

— Mon père, reprit Aucassin, trêve de sermons, tenez-moi plutôt vos promesses.

— Comment ? Quelles promesses, mon cher fils ?

— Allons ! mon père, les avez-vous oubliées ? Par ma tête, les oublie qui voudra, moi je ne veux pas les oublier, elles sont gravées dans mon cœur. Est-ce que vous ne m'avez pas promis, lorsque je pris les armes et partis pour la bataille, que, dans le cas où Dieu me ramènerait sain et sauf, vous me permettriez de voir Nicolette ma douce amie le temps que je puisse lui dire deux paroles ou trois ? Et que j'aurais le temps de lui donner un baiser, me l'avez-

vous promis, oui ou non ? Voilà les promesses que je veux que vous me teniez.

— Moi ? dit le père ; que Dieu ne me vienne jamais en aide, si jamais je vous tiens telles promesses ! Mais si elle était ici, je la brûlerais sur un bûcher, et vous-même pourriez craindre pour votre vie.

— Est-ce vraiment votre dernier mot ? fit Aucassin.

— Avec l'aide de Dieu, oui, répondit le père.

— Vraiment, dit Aucassin, je suis affligé de voir mentir un homme de votre âge. Comte de Valence, reprit-il, je vous ai bien fait prisonnier ?

— Seigneur, c'est l'exacte vérité. Eh bien ? demanda le comte.

— Donnez-moi votre main, fit Aucassin.

— Seigneur, bien volontiers. »

Et le comte mit sa main dans celle d'Aucassin.

— Promettez-moi, dit Aucassin, que, durant tout le reste de votre vie, vous ne laisserez échapper aucune occasion de causer à mon père honte et ennui, dans sa personne comme dans ses biens.

— Seigneur, je vous en prie, fit le comte, ne vous moquez pas de moi ; rançonnez-moi plutôt : tout ce que vous pourrez demander, or et argent, destriers et palefrois, fourrures de vair et de gris, chiens et oiseaux, je vous le donnerai.

— Comment ? dit Aucassin ; reconnaissez-vous, oui ou non, que je vous ai fait prisonnier ?

— Oui, seigneur, je le reconnais, répondit le comte Bougar.

— Que Dieu ne m'aide jamais, fit Aucassin, si vous refusez de prendre cet engagement et que je ne vous fasse pas aussitôt voler la tête !

— Par le nom de Dieu, dit le comte, je vous promets tout ce que vous voulez. »

La promesse faite, Aucassin le fit monter sur un cheval, sauta lui-même sur un autre et l'escorta jusqu'à ce qu'il fût en sûreté.

## XI

### CHANTÉ

Comme le comte Garin voit maintenant  
que son enfant Aucassin  
ne pourra se détacher  
de Nicolette au visage lumineux,  
il l'a emprisonné  
dans un cachot souterrain  
fait de marbre gris.  
Dès qu'Aucassin y arriva,  
il éprouva la plus grande douleur de sa vie ;  
il commença à se lamenter  
ainsi que vous pourrez l'entendre :  
« Nicolette, fleur de lis,  
ma douce amie au lumineux visage,  
tu es plus douce qu'un grain de raisin  
ou qu'une tranche de pain trempée en une écuelle de  
bois.

L'autre jour, je vis un pèlerin,  
natif du Limousin,  
qui était atteint de folie,  
et gisait au fond d'un lit,  
fort mal en point  
et gravement malade.  
Tu passas devant son lit,  
tu soulevas ta traîne,  
ta tunique fourrée d'hermine,

ta chemise de lin blanc,  
si bien qu'il vit ta jolie jambe :  
guéri, le pèlerin  
recouvrera une santé plus parfaite que jamais.  
Il se leva de son lit,  
retourna dans son pays,  
en bonne santé et complètement guéri.  
Ma douce amie, fleur de lis,  
si belle lorsque vous allez et venez !  
si belle lorsque vous jouez et badinez !  
si belle dans la conversation et le plaisir !  
si douce dans vos baisers et vos étreintes !  
Personne ne pourrait vous haïr.  
C'est pour vous que je suis emprisonné  
dans ce cachot souterrain  
où je mène grand tapage ;  
il m'y faudra maintenant mourir  
pour vous, mon amie. »

## XII

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Aucassin avait été mis en prison, comme vous l'avez entendu, et, de son côté, Nicolette était dans la chambre.

C'était en été, au mois de mai, quand les jours sont chauds, longs et lumineux, les nuits calmes et sereines.

Une nuit où Nicolette reposait dans son lit, elle aperçut par une fenêtre la vive clarté de la lune et entendit le rossignol chanter dans le jardin : elle se souvint alors d'Aucassin son ami qu'elle aimait tant. Elle commença à songer au comte Garin de Beaucaire qui lui vouait une haine mortelle ; aussi décida-t-elle de ne pas rester davantage en ce lieu, car, si on la dénonçait et que le comte le sût, il la ferait honteusement périr.

Se rendant compte que sa vieille compagne dormait, elle se leva et revêtit une tunique de soie de très bonne qualité ; puis elle prit des draps et des serviettes, les noua ensemble, en fit une corde aussi longue que possible, qu'elle attacha au pilier de la fenêtre. Elle descendit dans le jardin où, prenant son vêtement d'une main par-devant et de l'autre par-derrière, elle le retroussa en raison de la rosée très forte qu'elle voyait sur l'herbe, et elle se dirigea vers le bas du jardin.

Elle avait les cheveux blonds et frisés, les yeux vifs et riants, le visage allongé, le nez haut et régulier, les lèvres fines et plus vermeilles que la cerise ou la rose en été, les dents blanches et menues ; ses deux petits seins soulevaient son vêtement, fermes et semblables à deux grosses noix ; sa taille était si fine que vous auriez pu l'entourer de vos deux mains ; les fleurs des marguerites

qu'elle brisait en marchant et qui retombaient sur le dessus de ses pieds devenaient tout à fait noires, comparées à ses pieds et à ses jambes, tellement la fillette était d'une blancheur de neige.

Elle atteignit la poterne qu'elle ouvrit et sortit dans les rues de Beaucaire, recherchant l'ombre, car la lune brillait très claire. À force de marcher, elle parvint à la tour où se trouvait son ami. Cette tour était fendue de place en place. Nicolette se cacha contre un pilier, s'enveloppa dans son manteau et glissa la tête dans une crevasse de la tour qui était très antique : elle entendit Aucassin qui, à l'intérieur, pleurait et s'abandonnait au désespoir et évoquait sa douce amie qu'il aimait tant. Après l'avoir écouté un bon moment, elle commença à parler.

## XIII

### CHANTÉ

Nicolette au visage lumineux  
s'appuya à un pilier,  
elle entendit Aucassin pleurer  
et regretter son amie ;  
alors elle parla, lui révéla sa pensée :  
« Aucassin, noble et valeureux seigneur,  
jeune homme riche de noblesse et de terres,  
à quoi vous sert-il de vous lamenter,  
de vous plaindre et de pleurer  
puisque jamais je ne serai à vous ?  
Votre père me hait,  
ainsi que tous vos parents.  
À cause de vous, je passerai la mer  
et me rendrai en d'autres royaumes. »  
Elle a coupé une mèche de ses cheveux  
qu'elle a jetés à l'intérieur.  
Aucassin s'en est saisi, le valeureux seigneur,  
il les a révévés,  
baisés, serrés dans ses bras,  
puis placés contre son cœur ;  
et il recommence à verser des larmes  
pour son amie.

## XIV

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Lorsque Aucassin entendit Nicolette dire qu'elle voulait s'en aller dans un autre pays, une profonde affliction envahit son âme :

« Ma très douce amie, fait-il, vous ne partirez pas, car ce serait me tuer. Le premier qui vous verrait et qui en aurait la possibilité, vous enlèverait aussitôt et vous mettrait dans son lit, faisant de vous sa maîtresse. Et une fois que vous auriez couché dans le lit d'un autre homme que moi, n'allez pas vous imaginer que j'attendrais de trouver un couteau pour me poignarder et me tuer. Non, non, je n'attendrais pas tant, mais, d'aussi loin que je verrais un mur ou une pierre de granit, je m'élancerais et m'y heurterais la tête avec une telle violence que je me ferais sauter les yeux et jaillir toute la cervelle. Je préférerais mourir de cette horrible mort plutôt que d'apprendre que vous ayez couché dans le lit d'un autre homme que moi.

— Ah ! fait-elle, je ne crois pas que vous m'aimiez autant que vous le dites ; mais je vous aime plus que vous ne le faites de moi.

— Allons donc ! répond Aucassin, ma très douce amie, il n'est pas possible que vous m'aimiez autant que je vous aime. La femme ne peut aimer l'homme autant que l'homme aime la femme ; car l'amour de la femme réside dans son œil et tout au bout de son sein et tout au bout de son orteil, mais l'amour de l'homme est planté au fond de son cœur d'où il ne peut s'en aller. »

Pendant qu'Aucassin et Nicolette échangeaient ces discours, les archers du guet s'avançaient tout au long

d'une rue, l'épée dégainée sous la pèlerine, car le comte Garin leur avait donné l'ordre de la tuer s'ils pouvaient la prendre. Le veilleur, du sommet de la tour, les vit venir ; il les entendit parler entre eux de Nicolette et menacer de la tuer.

« Dieu, fait-il, quelle grande perte s'ils tuent une aussi belle jeune fille ! Ce serait vraiment faire œuvre charitable si je pouvais l'avertir sans qu'ils se rendissent compte de rien, et qu'ainsi elle se gardât de ses ennemis ; car, s'ils la tuent, alors Aucassin mon jeune seigneur en mourra et ce sera une grande perte ! »

## XV

### CHANTÉ

Le veilleur, qui était un homme très valeureux,  
brave, courtois et habile,  
a commencé une chanson  
belle et agréable :

« Jeune fille au cœur noble,  
tu as le corps élégant et séduisant,  
les cheveux blonds et charmants,  
les yeux vifs et le visage riant.

Je vois bien à ton aspect  
que tu viens de parler à ton ami  
qui se meurt d'amour pour toi.

Sois attentive à mes propos :

méfie-toi des traîtres

qui te recherchent en ce lieu,

la lame nue sous la pèlerine ;

ils se répandent contre toi en violentes menaces,

et sans tarder te causeront des désagréments,

si dès maintenant tu n'y prends garde. »

## XVI

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

« Ah ! dit Nicolette, que l'âme de ton père et de ta mère reposent dans la paix du Seigneur, puisque tu viens de m'avertir avec tant de gentillesse et de courtoisie. S'il plaît à Dieu, je me garderai bien de ces ennemis, et que Dieu lui-même me garde d'eux ! »

Elle se blottit dans son manteau, à l'ombre du pilier, jusqu'à ce qu'ils l'aient dépassée ; puis elle prit congé d'Aucassin. À force de marcher, elle atteignit le mur du château. Comme il était démoli, on avait élevé un échafaudage sur lequel elle monta. Après bien des efforts, la voici entre le mur et le fossé. Quand elle regarda vers le bas, la vue du fossé très profond et très escarpé la remplit de frayeur.

« Ah ! mon Dieu, fit-elle, doux Être ! si je me laisse tomber, je me romprai le cou, mais si je reste ici, demain on me prendra si bien qu'on me brûlera sur un bûcher. Je préfère encore mourir ici plutôt que d'être demain exposée aux regards et à la curiosité de tout le peuple. »

Elle fit le signe de la croix et se laissa glisser en bas du fossé. Quand elle fut parvenue au fond, ses jolis pieds et ses belles mains, qui n'avaient pas coutume qu'on les blessât, étaient meurtris et écorchés, le sang en jaillissait en plus de douze endroits, sans qu'elle ressentît pourtant ni mal ni douleur, tellement elle était effrayée.

S'il lui avait été pénible de descendre, ce fut encore pis pour sortir. Elle pensa qu'il ne faisait pas bon rester en ce lieu. Ayant trouvé un pieu pointu que ceux du dedans avaient jeté pour défendre le château, elle avança tant pas

à pas, elle monta tant au prix de gros efforts qu'elle atteignit le sommet.

Or la forêt était à deux portées d'arbalète. S'étendant sur plus de trente lieues en longueur et en largeur, elle abritait des bêtes sauvages et tout un peuple de serpents : Nicolette eut peur d'être dévorée si elle y pénétrait, mais d'autre part elle pensa que, si on la trouvait en ce lieu, on la ramènerait dans la ville pour la brûler.

## XVII

### CHANTÉ

Nicolette au visage lumineux  
a escaladé le talus du fossé.  
Elle commence à se désoler  
et à invoquer Jésus :  
« Père, roi de majesté,  
maintenant je ne sais où aller :  
si je vais dans le bois touffu,  
à coup sûr je serai mangée par les loups,  
les lions et les sangliers  
qui y sont en grand nombre ;  
et si j'attends l'aube  
si bien qu'on puisse me trouver ici,  
on allumera un bûcher  
dont le feu embrasera mon corps.  
Mais, par le Dieu de majesté,  
je préfère encore de beaucoup  
être mangée par les loups,  
les lions et les sangliers  
plutôt que d'aller dans la cité :  
je n'irai pas. »

## XVIII

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Nicolette se désolait fort, comme vous l'avez entendu. Elle se recommanda à Dieu et marcha tant qu'elle atteignit la forêt, où elle n'osa s'enfoncer par peur des bêtes sauvages et des serpents. Elle se blottit dans un épais buisson et le sommeil la prit. Elle dormit jusqu'au lendemain. Vers huit heures, les petits bergers sortaient de la ville et poussaient leurs bêtes entre le bois et la rivière. S'écartant en direction d'une fort belle source à l'orée de la forêt, ils étendirent un manteau sur lequel ils posèrent leur pain.

Tandis qu'ils mangeaient, Nicolette s'éveilla aux cris des oiseaux et des petits bergers ; elle se précipita vers eux :

« Chers enfants, dit-elle, que le Seigneur Dieu vous aide !

— Que Dieu vous bénisse ! répondit l'un d'eux qui parlait mieux que les autres.

— Chers enfants, reprit-elle, connaissez-vous Aucassin, le fils du comte Garin de Beaucaire ?

— Oui, nous le connaissons bien.

— Au nom de Dieu, chers enfants, fit-elle, dites-lui qu'il y a une bête dans cette forêt et qu'il vienne la chasser : s'il peut la prendre, il n'en donnerait pas un seul de ses membres pour cent marcs d'or, pas même pour cinq cents, ou pour tout l'or du monde. »

Eux, la regardant, la virent si belle qu'ils furent frappés d'étonnement :

— Moi, le lui dire ? fit celui qui paraît mieux que les autres. Au diable qui jamais en parlera et jamais le lui répétera ! Pures rêveries que vos propos : il n’y a pas dans cette forêt de bête si précieuse, ni cerf, ni lion, ni sanglier, dont un des membres vaille plus de deux deniers ou de trois au maximum, et vous, vous parlez d’une montagne d’or ! À tous les diables qui vous croit et qui jamais le lui répétera ! Vous êtes une fée, nous ne recherchons pas votre compagnie, passez plutôt votre chemin.

— Ah ! mes chers enfants, reprit-elle, si, vous le ferez. La bête a une telle vertu qu’elle guérira Aucassin de sa blessure. J’ai ici cinq sous dans ma bourse : tenez-les, et dites-le-lui ; avant trois jours, il faut qu’il se mette en chasse ; s’il ne la trouve pas dans ces trois jours, jamais il ne sera guéri de sa blessure.

— En vérité, répondit-il, nous prendrons les deniers : s’il vient ici, nous le lui dirons, mais nous ne partirons jamais à sa recherche.

— À la grâce de Dieu ! » dit-elle.

Elle prit alors congé des petits bergers et s’éloigna.

## XIX

### CHANTÉ

Nicolette au lumineux visage  
quitta les petits bergers  
et se mit en chemin  
à travers le bois feuillu,  
tout au long d'un très antique sentier,  
si bien qu'elle parvint à un carrefour  
d'où rayonnent sept chemins  
qui s'en vont par le pays.  
Il lui vient alors à l'esprit  
d'éprouver son ami  
pour voir s'il l'aime autant qu'il le prétend.  
Elle cueille des fleurs de lis,  
de l'herbe de la garrigue,  
du feuillage aussi  
dont elle a fait une belle hutte,  
jolie comme je n'en ai jamais vu.  
Elle jure par le Dieu de vérité  
que, si Aucassin vient par là  
sans s'y reposer un peu  
par amour pour elle,  
jamais il ne sera son ami  
ni elle son amie.

## XX

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Voici que Nicolette a achevé la hutte, comme vous l'avez entendu : très belle et très jolie, tapissée au-dehors comme au-dedans de fleurs et de feuilles. Elle se cacha à proximité, dans un épais buisson, pour voir ce que ferait Aucassin.

Cependant, la nouvelle et le bruit se répandaient par toute la contrée et par tout le pays que Nicolette était perdue : certains disaient qu'elle s'était enfuie, d'autres que le comte Garin l'avait fait tuer. S'il y en eut que réjouit cette rumeur, Aucassin n'en fut pas heureux.

Le comte Garin son père ordonna de le libérer, invita les chevaliers et les demoiselles du pays, organisa une très brillante fête dans l'espoir de consoler son fils Aucassin.

Mais, alors que la fête battait son plein, Aucassin demeurait appuyé à une balustrade, tout triste et abattu. Les autres avaient beau s'abandonner à la joie, Aucassin n'en avait pas envie, car il n'y voyait rien de ce qu'il aimait. Un chevalier le regarda, vint à lui et lui adressa la parole :

« Aucassin, fit-il, j'ai souffert du même mal que vous. Je vous donnerai un bon conseil, si vous voulez me croire.

— Seigneur, répondit Aucassin, merci beaucoup. J'attacherais grand prix à un bon conseil.

— Montez à cheval, dit-il, et allez vous distraire là-bas à la lisière de la forêt ; vous y verrez des fleurs et des herbes, vous y entendrez chanter les petits oiseaux ; il se peut que vous y entendiez tel propos qui vous fera du bien.

— Seigneur, répondit Aucassin, merci beaucoup. Je vais le faire. »

Il s'esquive de la salle, descend les marches, va à l'écurie où était son cheval ; il lui fait mettre la selle et le mors et, se servant de l'étrier, il monte et sort du château. À force de cheminer, il parvint à la forêt et sa chevauchée le conduisit à la source où, à trois heures juste, il trouva les petits bergers qui avaient étalé une pèlerine sur l'herbe et mangeaient leur pain dans la joie et la gaieté.

## XXI

### CHANTÉ

Voici que s'assemblent les pastoureaux,  
Émeret et Martinet,  
Fruelin et Jeannot,  
Robichon et Aubriet.  
Et l'un de dire : « Mes chers petits amis,  
que Dieu aide le jeune Aucassin,  
oui vraiment, c'est un bel adolescent ;  
et la jeune fille en corsage,  
la blondinette,  
au lumineux visage et à l'œil vif,  
qui nous donna des deniers  
avec lesquels nous achèterons des tartelettes,  
des canifs avec leurs gaines,  
des flûteaux et des cornets,  
des massues et des pipeaux,  
que Dieu la sauve ! »

## XXII

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Quand Aucassin entendit les pastoureaux, il se souvint de Nicolette sa très douce amie qu'il aimait tant et il conclut qu'elle était passée par là. Éperonnant son cheval, il vint aux pastoureaux :

« Chers enfants, que Dieu vous aide !

— Que Dieu vous bénisse ! répondit celui qui parlait mieux que les autres.

— Chers enfants, fit-il, répétez la chanson que vous disiez il y a un instant.

— Nous ne la répéterons pas, dit celui qui parlait mieux que les autres. Au diable qui pour vous la chantera, cher seigneur !

— Chers enfants, reprit Aucassin, est-ce que vous me connaissez ?

— Que oui ! Nous savions bien que vous êtes Aucassin, notre jeune seigneur, mais nous ne sommes pas vos sujets, nous sommes ceux du comte.

— Chers enfants, si, vous chanterez, je vous en prie.

— Non mais ! Corbleu, répondit l'autre ; pourquoi chanterais-je pour vous, si je n'en avais pas envie, alors qu'il n'y a en ce pays, à l'exception du comte Garin lui-même, homme si important qui, s'il trouvait mes bœufs ou mes vaches ou mes brebis dans ses prés ou dans ses blés, fût assez hardi pour oser les en chasser, dût-on lui crever les yeux ? Pourquoi donc chanterais-je pour vous, si je n'en avais pas envie ?

— Par la grâce de Dieu, chers enfants, si, vous chanterez ; et prenez donc dix sous que j'ai ici dans une bourse.

— Seigneur, nous prendrons les deniers, mais cette chanson, je ne vous la chanterai pas, j'en ai fait le serment ; je vous la raconterai, si vous voulez.

— De par Dieu, répliqua Aucassin, je préfère encore que tu me la racontes plutôt que de ne rien avoir du tout.

— Seigneur, nous étions donc ici dans la matinée entre six et neuf heures, et nous mangions notre pain auprès de cette source, tout comme maintenant, quand survint une jeune fille, la plus belle créature du monde, si bien que nous nous imaginâmes que c'était une fée : tout ce bois en fut illuminé. Elle nous donna tant de sa bourse que nous lui fîmes la promesse que, si vous veniez ici, nous vous conseillerions d'aller chasser dans cette forêt : il y a une bête telle que, si vous pouviez la capturer, vous ne donneriez pas un seul de ses membres pour cinq cents marcs d'argent, ni pour tout l'or du monde. Elle a, en effet, une telle vertu que, si vous pouvez la capturer, vous serez guéri de votre blessure ; mais il faut que vous l'ayez capturée avant trois jours ; sinon, vous ne la verrez jamais. Maintenant, vous êtes libre de la poursuivre ou d'y renoncer : moi, je me suis acquitté de la promesse que je lui ai faite.

— Chers enfants, fit Aucassin, vous m'en avez bien assez dit. Que Dieu m'accorde de la découvrir !

## XXIII

### CHANTÉ

Aucassin entendit les paroles  
de son amie au corps gracieux :  
elles s'imprimèrent en lui.  
Il s'éloigna aussitôt des pastoureaux  
et s'enfonça dans le bois.  
Son destrier prit un amble rapide  
et l'emporta au galop.  
Aucassin dit alors ces quelques mots :  
« Nicolette au corps gracieux,  
c'est pour vous que je suis venu au bois ;  
je ne chasse ni cerf, ni sanglier,  
mais ce sont vos traces que je suis.  
Vos yeux vifs, votre corps gracieux,  
votre beau rire, vos douces paroles  
m'ont mortellement blessé le cœur.  
Mais, s'il plaît à Dieu, le père tout-puissant,  
je vous reverrai encore,  
ma sœur, ma douce amie. »

## XXIV

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Aucassin va par la forêt, d'un chemin à l'autre, et son destrier l'emporte à vive allure. N'allez pas vous imaginer que les ronces et les épines l'épargnent. Pas le moins du monde ! Bien au contraire, elles lui mettent en pièces ses vêtements à un point tel que l'on aurait eu beaucoup de peine à faire un nœud avec le morceau le moins déchiré et que le sang lui coule des bras, des côtés, des jambes, sinon en quarante endroits, du moins en trente, si bien que, derrière le jeune homme, on aurait pu suivre la trace du sang qui tombait sur l'herbe. Mais il était tellement absorbé par la pensée de Nicolette sa douce amie qu'il ne ressentait ni mal ni douleur. Il chemina tout le jour à travers la forêt sans qu'il apprît aucune nouvelle de son amie. Aussi, en voyant tomber le soir, commença-t-il à pleurer parce qu'il ne la trouvait pas.

Comme il chevauchait au long d'un vieux sentier herbeux, il regarda devant lui au milieu du chemin et vit un jeune homme dont voici le portrait : grand, monstrueusement laid et horrible, une hure énorme et plus noire que le charbon des blés, plus de la largeur d'une main entre les deux yeux, d'immenses joues, un gigantesque nez plat, d'énormes et larges narines, de grosses lèvres plus rouges qu'un biftèque, d'affreuses longues dents jaunes. Il portait des jambières et des souliers en cuir de bœuf que des cordes en écorce de tilleul maintenaient autour de la jambe jusqu'au-dessus du genou. Il était habillé d'un manteau sans envers ni endroit, et s'appuyait sur une longue massue.

Aucassin se précipita vers lui : quelle fut sa peur quand il le vit de plus près !

« Cher frère, que Dieu t'aide !

— Que Dieu vous bénisse ! répondit l'autre.

— Par la grâce de Dieu, que fais-tu en ce lieu ?

— Qu'est-ce que ça peut vous faire ? repartit l'autre.

— Rien du tout, dit Aucassin ; je n'ai, en vous le demandant, que de bonnes intentions.

— Mais vous, pourquoi pleurez-vous, reprit l'autre, et manifestez-vous une telle douleur ? En vérité, si j'étais aussi riche que vous l'êtes, le monde entier ne pourrait me faire pleurer.

— Eh bien ! vous me connaissez donc ? fit Aucassin.

— Oui, je sais bien que vous êtes Aucassin, le fils du comte : si vous me dites pourquoi vous pleurez, je vous dirai ce que je fais ici.

— En vérité, répondit Aucassin, je vous le dirai très volontiers. Ce matin donc, je suis venu chasser dans cette forêt ; j'avais un lévrier blanc, le plus beau du monde, et je l'ai perdu : voilà pourquoi je pleure.

— Non mais ! fit l'autre, par le cœur de Notre-Seigneur porta en sa poitrine, quoi ? vous avez pleuré pour un sale cabot ? À tous les diables qui jamais vous estimera, puisqu'il n'est en ce pays d'homme si puissant qui, si votre père lui demandait dix, quinze, vingt chiens, ne soit très heureux de les lui donner bien volontiers. Mais moi, j'ai de bonnes raisons de pleurer et d'être affligé.

— Pourquoi, mon frère ?

— Seigneur, je vais vous le dire. Je m'étais engagé chez un riche paysan dont je conduisais l'attelage composé de quatre bœufs. Mais voici que m'est arrivé, il y a trois jours, un grand malheur, car j'ai perdu le meilleur de mes bœufs, Rouget, le meilleur de mon attelage. Depuis, je le cherche partout, et je n'ai ni mangé ni bu depuis trois jours. Je n'ose

pas retourner à la ville, car on me mettrait en prison, vu que je n'ai pas de quoi le payer : de tous les biens de ce monde je n'ai pour toute fortune que ce que vous me voyez sur le dos. J'avais une pauvre mère qui n'avait pour toute fortune qu'un misérable matelas : on le lui a arraché de dessous le dos, et elle est couchée à même la paille. Son sort m'afflige beaucoup plus que le mien ; car la richesse va et vient : si maintenant j'ai perdu, je gagnerai une autre fois, et je paierai mon bœuf quand je le pourrai. Ce n'est pas cela qui me fera pleurer. Mais vous, vous pleuriez pour une saleté de chien ? À tous les diables qui jamais vous estimera !

— À coup sûr, tu es réconfortant, mon cher frère. Béni sois-tu ! Mais que valait ton bœuf ?

— Seigneur, vingt sous on m'en demande : impossible d'en faire rabattre une seule maille.

— Tiens donc, fit Aucassin, en voici vingt que j'ai dans ma bourse, et paie ton bœuf.

— Seigneur, dit le paysan, merci beaucoup, et que Dieu vous permette de trouver ce que vous cherchez ! »

Il le quitte, et Aucassin de chevaucher. La nuit était belle et paisible. À force de cheminer, il parvint près de l'endroit d'où rayonnent les sept chemins et il vit devant lui la hutte que Nicolette, vous le savez, avait faite et tapissée de fleurs au-dehors et au-dedans, au-dessus comme sur le devant : elle était d'une beauté insurpassable.

Quand Aucassin l'aperçut, il s'arrêta net : un rayon de lune tombait à l'intérieur.

« Ah ! mon Dieu, fit Aucassin, Nicolette ma douce amie a passé par ici, et cette hutte, elle l'a faite de ses belles mains. Parce qu'elle est douce et que je l'aime, je vais descendre ici même et m'y reposer toute la nuit. »

Il sortit le pied de l'étrier pour descendre, mais son cheval était grand et haut, et Aucassin pensait tant à Nicolette sa très douce amie qu'il tomba lourdement sur

une pierre au point de se démettre l'épaule. Il se sentit sérieusement blessé, mais, s'efforçant tant et plus, il attacha, de l'autre main, son cheval à un arbrisseau épineux et se tourna sur le côté en sorte qu'il réussit à pénétrer sur le dos dans la hutte. Il regarda par un trou de la hutte et vit les étoiles dans le ciel : l'une d'entre elles brillait plus que les autres. Il se mit à dire :

## XXV

### CHANTÉ

« Petite étoile, je te vois,  
que la lune attire à soi.  
Nicolette est avec toi,  
ma douce amie aux blonds cheveux.  
Je crois que Dieu veut l'avoir avec lui  
afin qu'elle rende encore plus belle  
la lumière du soir.  
Ma douce sœur, comme je serais heureux  
si je pouvais monter tout droit,  
- peu importe la chute -  
et être là-haut à tes côtés :  
comme je te couvrirais de baisers !  
Si j'étais fils de roi,  
vous seriez bien digne de moi,  
ma sœur, ma douce amie. »

## XXVI

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Quand Nicolette entendit Aucassin, elle vint à lui, car elle n'était pas loin. Elle entra dans la hutte, elle lui jeta les bras autour du cou, l'embrassa, le serra contre elle.

« Mon très cher ami, soyez le bienvenu !

— Et vous, ma très chère amie, soyez la bienvenue ! »

Ils s'embrassent et s'étreignent : quelle joie délicieuse !

« Ah ! ma chère amie, à l'instant j'étais grièvement blessé à l'épaule, et maintenant je ne sens ni mal ni douleur, du moment que je vous ai avec moi. »

Lui tâtant l'épaule de tous côtés, elle trouva qu'il l'avait démise. Elle la massa tant de ses blanches mains, la tira si bien en tous sens que, selon la volonté de Dieu qui aime les amants, elle la remit à sa place. Elle cueillit ensuite des fleurs, de l'herbe fraîche, des feuilles vertes qu'elle appliqua dessus avec un pan de sa chemise. Ainsi fut-il complètement guéri.

« Aucassin, fit-elle, mon très cher ami, réfléchissez à ce que vous ferez : si votre père demain fait fouiller cette forêt et qu'on me trouve, on me tuera, quel que soit votre sort.

— En vérité, ma très chère amie, j'en serais très affligé ; mais, si je le peux, ils ne vous prendront jamais. »

Il monte sur son cheval et place devant lui son amie qu'il embrasse et serre contre son cœur. Ils gagnent ainsi la plaine.

## XXVII

### CHANTÉ

Aucassin le beau, le blond,  
le noble et l'amoureux,  
est sorti du bois profond,  
son amour entre ses bras,  
devant lui, sur l'arçon de sa selle.  
Il la baise sur les yeux, le front,  
la bouche et le menton.  
Elle l'a interrogé :  
« Aucassin, mon ami très cher,  
en quel pays nous en irons-nous ?  
— Ma douce amie, comment le savoir ?  
Peu m'importe où nous allions,  
dans une forêt ou en un lieu écarté,  
pourvu que je sois avec vous. »  
Ils passent les vallées et les monts,  
les villes et les bourgs.  
Au jour, ils atteignirent la mer  
et descendirent sur le sable  
le long du rivage.

## XXVIII

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Aucassin était descendu en compagnie de son amie, comme vous l'avez entendu ; il tenait son cheval par la bride et son amie par la main. Ils commencèrent à longer la rive.

Aucassin vit passer un navire où il aperçut des marchands qui faisaient voile à proximité de la rive. Il les héla, ils vinrent à lui. Il les pria tant qu'ils les embarquèrent. En haute mer, une tempête s'éleva, violente, effrayante, qui les poussa de terre en terre, si bien qu'ils atteignirent un pays étranger et pénétrèrent dans le port du château de Turelure. Ils demandèrent quel pays c'était : on leur répondit que c'était le pays du roi de Torelure ; puis Aucassin demanda quel homme c'était et s'il était en guerre : on lui répondit :

« Oui, il soutient une guerre terrible. »

Il prit congé des marchands qui le recommandèrent à Dieu. Il monta sur son cheval, l'épée au côté, son amie, devant lui et, à force de chevaucher, il parvint au château. Comme il s'enquérail du roi, on lui répondit qu'il était au lit : il venait d'être père.

« Et où est donc sa femme ? »

On lui répondit qu'elle était à la guerre, à la tête de tous les habitants du pays. Cette nouvelle stupéfia Aucassin qui se dirigea vers le palais où il descendit en compagnie de son amie. Tandis qu'elle tenait son cheval, il monta au palais, l'épée au côté, et, à force de marcher, il parvint à la chambre où le roi était couché.

## XXIX

### CHANTÉ

Dans la chambre entre Aucassin  
le courtois et le noble.

Parvenu au lit,

à l'endroit où est couché le roi,

il s'arrête devant lui

et lui parle. Mais écoutez plutôt ses propos :

« Allons ! fou que tu es, que fais-tu ici ? »

Le roi lui répondit : « Je suis couché, je viens d'avoir un  
fils.

Quand mon mois sera accompli,

et que je serai complètement rétabli,

alors j'irai entendre la messe,

comme le fit mon ancêtre,

puis je reprendrai avec énergie la grande guerre

que j'ai contre mes ennemis :

je ne la négligerai pas. »

### XXX

#### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

À ces mots, Aucassin empoigna tous les draps qui recouvraient le roi et les lança à travers la chambre. Apercevant derrière lui un bâton, il alla le prendre, s'en revint et frappa : il battit le roi si dru qu'il faillit le tuer.

« Ah ! Ah ! cher seigneur, dit le roi, que voulez-vous de moi ? Avez-vous l'esprit dérangé pour me battre en ma propre maison ?

— Par le cœur de Dieu ! répondit Aucassin, sale fils de putain, je vous tuerai, si vous ne me promettez pas que jamais plus homme de votre terre ne restera couché après la naissance d'un enfant. »

Le roi le lui promit. La promesse faite,

« Seigneur, reprit Aucassin, menez-moi donc là où votre femme commande l'armée.

— Bien volontiers, seigneur », lui répondit le roi.

Il monta sur un cheval, et Aucassin sur le sien, tandis que Nicolette restait dans l'appartement de la reine. Le roi et Aucassin, à force de chevaucher, parvinrent à l'endroit où se trouvait la reine et tombèrent en pleine bataille de pommes des bois blettes, d'œufs et de fromages frais. Aucassin commença à les regarder, au comble de l'étonnement.

## XXXI

### CHANTÉ

Aucassin s'est arrêté,  
appuyé à l'arçon de sa selle,  
et il commence à contempler  
cette violente bataille rangée.  
Les combattants s'étaient munis  
de nombreux fromages frais,  
de pommes des bois blettes  
et d'énormes champignons des prairies.  
Qui trouble le plus l'eau des gués  
est proclamé le prince des chevaliers.  
Aucassin le vaillant et le noble  
commence à les regarder  
et se met à rire.

## XXXII

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

À la vue de cette scène étonnante, Aucassin vint au roi qu'il interpella :

« Seigneur, fit-il, sont-ce là vos ennemis ?

— Oui, seigneur, répondit le roi.

— Voudriez-vous que je vous en venge ?

— Oui, dit-il, bien volontiers. »

Aucassin met la main à l'épée, se lance au milieu des combattants, commence de frapper à droite et à gauche, tuant beaucoup de gens. Mais le roi, quand il s'en rendit compte, le saisit par la bride de son cheval en disant :

« Ah ! cher seigneur, ne les tuez pas de cette manière !

— Comment ? dit Aucassin, ne voulez-vous pas que je vous venge ?

— Seigneur, fit le roi, vous avez été trop loin : nous n'avons pas l'habitude de nous entretuer les uns les autres. »

Les adversaires en fuite, le roi et Aucassin s'en reviennent au château de Torelore où les habitants du pays disent au prince de chasser de sa terre Aucassin et de retenir Nicolette aux côtés de son fils car elle semblait bien femme de grande famille. Ces propos que Nicolette entendit ne la réjouirent pas, et elle commença à dire :

## XXXIII

### CHANTÉ

« Souverain seigneur de Torelore,  
dit la belle Nicole,  
vos sujets me prennent donc pour folle :  
quand mon doux ami me serre dans ses bras  
et qu'il sent contre lui la douceur de mon corps,  
j'éprouve alors un tel bonheur  
que ni danse, farandole, ou ronde,  
ni harpe, violon ou viole,  
ni le plaisir du jeu de dames  
ne conserveraient à mes yeux la moindre valeur. »

## XXXIV

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Aucassin vivait donc au château de Torelore, en compagnie de son amie Nicolette, coulant des jours heureux et agréables : n'avait-il pas à ses côtés Nicolette sa douce amie qu'il aimait tant ?

Mais voici qu'au milieu de ces plaisirs et de ces joies, une flotte de Sarrasins survint de la mer : ils attaquèrent le château qu'ils prirent de vive force et pillèrent ; ils repartirent avec des prisonniers et des prisonnières, parmi lesquels Nicolette et Aucassin : ils lièrent les mains et les pieds de celui-ci ; ils jetèrent Nicolette dans un navire et Aucassin dans un autre. Sur mer s'éleva une tempête qui les sépara.

Le navire d'Aucassin, à force de dériver, s'échoua près du château de Beaucaire. Les gens du pays, accourus pour piller l'épave, découvrirent Aucassin et le reconnurent. Les habitants de Beaucaire, à la vue de leur jeune seigneur, débordèrent de joie, car Aucassin était bien resté trois années au château de Torelore, et son père et sa mère étaient morts. Ils le menèrent au château de Beaucaire où ils lui jurèrent foi et hommage. Dès lors, il gouverna paisiblement son pays.

## XXXV

### CHANTÉ

Aucassin s'en est allé  
à Beaucaire sa cité.  
Il gouverne le pays  
et le comté sans rencontrer d'opposition.  
Mais il jure par le Dieu de majesté  
qu'il est beaucoup plus affligé  
pour Nicolette au visage lumineux  
que pour tous ses parents,  
quand bien même il les perdrait tous.  
« Ma douce amie au visage lumineux,  
je ne sais maintenant où te rechercher,  
bien que Dieu n'ait créé de royaume  
où, par terre comme par mer,  
je ne partisse à ta recherche  
si je pensais t'y trouver. »

## XXXVI

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Laissons maintenant Aucassin pour parler de Nicolette.

La nef qui emportait Nicolette appartenait au roi de Carthagène qui était son père, et elle avait douze frères, tous princes ou rois. Lorsqu'ils virent Nicolette si belle, ils lui prodiguèrent des marques d'honneur et la fêtèrent, lui demandant avec insistance qui elle était, car elle avait tous les traits d'une noble femme de haut parage. Mais elle fut incapable de les renseigner : elle avait été enlevée dans sa petite enfance.

À force de naviguer, ils abordèrent sous les murailles de la cité de Carthagène. Dès qu'elle vit les murs du château et le pays, Nicolette se reconnut, car elle y avait été élevée et enlevée dans sa petite enfance, et elle n'était pas assez jeune pour ignorer qu'elle était la fille du roi de Carthagène et qu'elle avait été élevée dans cette cité.

## XXXVII

### CHANTÉ

La vaillante et honnête Nicole  
a touché le rivage.  
Elle voit les murs, les habitations,  
les palais, les salles ;  
elle se lamente alors de son infortune :  
« Quel malheur pour moi que d'être d'une grande  
famille,  
que d'être la fille du roi de Carthagène  
et la cousine de l'émir !  
En ce lieu m'emmènent des barbares.  
Noble et honnête Aucassin,  
jeune seigneur plein de générosité et d'honneur,  
la douceur de votre amour me presse,  
me harcèle, me tourmente.  
Puisse Dieu le père spirituel m'accorder  
que je vous tienne encore dans mes bras  
et que vous m'embrassiez la face,  
la bouche, le visage,  
mon jeune seigneur. »

## XXXVIII

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Quand le roi de Carthagène entendit Nicolette parler ainsi, il lui jeta les bras autour du cou :

« Ma très chère amie, fit-il, dites-moi qui vous êtes ; n'ayez pas peur de moi.

— Seigneur, répondit-elle, je suis la fille du roi de Carthagène et fus enlevée dans ma petite enfance, il y a plus de quinze ans.

Ces mots les persuadèrent qu'elle disait la vérité ; aussi la fêtèrent-ils avec éclat et la conduisirent-ils au palais au milieu des plus grands honneurs, comme il convient à une fille de roi. Pour époux ils voulurent lui donner un roi païen, mais elle ne désirait pas se marier.

Elle resta bien trois ou quatre jours. Elle réfléchissait au moyen qui lui permettrait de partir à la recherche d'Aucassin. Elle se procura une vielle dont elle apprit à jouer. Mais arriva le jour où l'on voulut la marier à un puissant roi païen : elle s'enfuit de nuit et, descendue au port, logea chez une pauvre femme au bord de la mer. D'une herbe qu'elle cueillit, elle s'enduisit la tête et le visage si bien qu'elle devint toute noire et perdit son éclat. Elle se fit faire une tunique, un manteau, une chemise, une culotte, et se déguisa en jongleur. Elle prit sa vielle, s'adressa à un marin dont elle obtint qu'il l'embarquât. Ils hissèrent les voiles et naviguèrent tant en haute mer qu'ils abordèrent au pays de Provence. Et Nicolette de débarquer avec sa vielle. À force de vieller à travers tout le pays, elle parvint au château de Beaucaire, la résidence d'Aucassin.

## XXXIX

### CHANTÉ

À Beaucaire, au pied de la tour,  
Aucassin était un jour  
assis sur un banc de pierre,  
entouré de ses nobles et hauts seigneurs.  
À la vue des herbes et des fleurs,  
quand il entend chanter les petits oiseaux,  
il se souvient de son amour,  
de la vaillante Nicolette,  
qu'il a aimée tant et tant de jours.  
Aussi soupire-t-il et pleure-t-il.  
Mais voici, au banc de pierre, Nicole  
qui sort sa vielle, sort son archet,  
et se met à parler, à découvrir sa pensée :  
« Écoutez-moi, nobles et hauts seigneurs,  
ceux d'en bas comme ceux d'en haut :  
vous plairait-il d'entendre une chanson  
sur Aucassin, un noble et haut seigneur,  
et sur la vaillante Nicolette ?  
Ils ne cessèrent de s'aimer  
si bien qu'il partit à la recherche de son amie dans le  
bois profond.  
Au donjon de Torelore  
les païens les prirent un jour.  
D'Aucassin nous ne savons rien,  
mais la vaillante Nicolette

se trouve au donjon de Carthagène,  
car son père l'aime beaucoup,  
qui est le seigneur de ce royaume-là.  
On veut lui donner pour époux  
un roi païen rempli de félonie.  
Nicolette refuse  
car elle aime un jeune seigneur  
jadis nommé Aucassin.  
Elle jure par Dieu et son saint nom  
qu'elle ne se mariera jamais  
si on ne lui donne son amoureux  
qu'elle désire tant. »

## XL

### PARLÉ : RÉCIT ET DIALOGUE

Quand Aucassin entendit Nicolette tenir ces propos, il fut transporté de joie. Il la prit à part et lui demanda :

« Mon très cher ami, fit-il, savez-vous quelque chose de cette Nicolette dont vous venez de chanter ?

— Seigneur, oui, je sais qu'elle est la plus généreuse créature, la plus noble, la plus honnête qui soit jamais née. C'est la fille du roi de Carthagène, qui la captura en même temps qu'Aucassin et l'amena dans sa cité si bien qu'il découvrit que c'était sa fille : il la fêta beaucoup ; chaque jour on veut la marier à un des plus grands rois de toute l'Espagne ; mais elle se laisserait pendre ou brûler plutôt que d'en épouser aucun, quelle que fût sa puissance.

— Ah ! mon très cher ami, reprit le comte Aucassin, si vous acceptiez de retourner dans ce pays pour lui dire de venir me parler, je vous donnerais de mes biens autant que vous oseriez en demander ou en prendre. Et sachez que, par amour pour elle, j'ai refusé d'épouser aucune femme, quelle que fût sa noblesse, mais je l'attends et n'épouserai qu'elle. Si j'avais su où la trouver, je n'aurais pas maintenant à la chercher.

— Seigneur, fit Nicolette, si vous agissiez comme vous le dites, j'irais la chercher pour vous et pour elle que j'aime beaucoup. »

Il le lui promet, et lui fait ensuite donner vingt livres.

Elle le quitte, il pleure au souvenir de la tendre Nicolette. Le voyant en larmes, elle lui dit :

« Seigneur, ne vous inquiétez pas, car, avant peu, je vous l'aurai ramenée en votre ville, et vous la verrez. »

Ces mots emplirent de joie Aucassin. Elle le quitta pour gagner dans la ville la maison de la vicomtesse : il faut préciser que le vicomte son parrain était mort. Elle y prit pension et finit par lui raconter son histoire, reconnue bientôt de la vicomtesse qui comprit que c'était sa Nicolette, celle qu'elle avait élevée, et la fit laver, baigner, reposer pendant une bonne huitaine de jours.

Alors Nicolette cueillit une herbe appelée *éclaire* dont elle s'enduisit le corps : elle redevint aussi belle qu'elle avait jamais été. Elle s'habilla de riches vêtements de soie que la dame possédait en grand nombre, et s'assit dans la chambre sur un coussin de soie. Puis elle appela son hôtesse et lui demanda d'aller chercher Aucassin son ami. Ainsi fit la dame qui, parvenu au palais, trouva Aucassin en pleurs, réclamant Nicolette son amie et regrettant qu'elle tardât trop. La dame l'appela et lui dit :

« Aucassin, ne vous désolez donc plus ; mais venez plutôt avec moi et je vous montrerai l'être au monde que vous aimez le plus, Nicolette votre douce amie, qui de très loin est venue vous chercher. »

Aucassin en fut rempli de joie.

## XLI

### CHANTÉ

Dès qu'Aucassin entend dire  
de son amie au lumineux visage  
qu'elle est arrivée dans le pays,  
il est rempli d'une joie qu'il n'a jamais connue.  
Il a suivi la dame  
sans s'arrêter jusqu'à son hôtel.  
Les voici dans la chambre  
où Nicolette était assise.  
La vue de son ami  
la remplit d'une joie qu'elle n'a jamais connue.  
Elle se lève pour aller à sa rencontre.  
Dès qu'Aucassin la voit,  
il lui tend les bras,  
la serre doucement contre lui,  
lui embrasse les yeux et le visage.  
À la nuit, ils la quittèrent  
jusqu'au lendemain matin  
où Aucassin l'épousa  
et fit d'elle la dame de Beaucaire.  
Puis ils menèrent longtemps  
une vie heureuse.  
Maintenant qu'Aucassin et Nicolette  
ont trouvé le bonheur,  
notre chantefable se termine,  
et je n'ai plus rien à dire.

---

[1] Pour connaître le contenu de ces différents récits, voir, dans la même collection, *le Roman de Renart*.

[2] Dans *Guillaume de Dole*, que F. Lecoy date de 1228, Jean Renart se vante d'avoir eu l'idée d'introduire dans son texte des chansons en guise d'ornement.

[3] K. Rogger le nie ; A. Pauphilet estime que le texte était récité et mimé par un seul jongleur, tandis qu'O. Jodogne soutient qu'ils étaient au moins deux acteurs.

[4] Villon, dans son *Testament*, se traite de *vieil usé roquard*, ce nom désignant une rosse, ou un soldat en retraite, ou même un oiseau de chasse bâtard ou de moins bonne race.

[5] Nous empruntons ce renseignement à Brunner, *Ueber Aucassin und Nicolette*, p. 12.

[6] Nous reproduisons ici une hypothèse que notre collègue et ami Charles Camproux nous a communiquée en décembre 1971.

[7] *Chevalier au lion :*

leiz et hideus a desmesure  
einsi tres leide criature...  
une grant maque en sa main...  
apoeiez fu sor sa maque...

*Aucassin et Nicolette :*

... et merveillex et lais et hidex...  
... si estoit apoiés sor une grande maque.

[8] Autres exemples : II et VIII (exhortations du père et refus d'Aucassin de se battre), IV et VI (origine sarrasine de Nicolette), VIII et X (accord du père et du fils), II, VIII et X (devoirs du chevalier), II, V et X (portraits), IV, VI et X (menaces de Garin), VI et XX (rumeurs lors de la disparition de Nicolette). Ces parallélismes sont beaucoup moins nombreux dans la seconde partie (après XXIV). L'auteur veut-il simplement précipiter l'action, pour que soit plus éclatante la parodie du roman d'aventures ? Il les a multipliés dans la première partie, qui est, à notre avis, plus spécialement une parodie de l'épopée.

[9] Ainsi, VII, 4-5 : *nus ne le puet conforter, ne nul bon conseil doner* ; XX : *Je vos donrai bon conseil...* ; XXIV : *Certes, tu es de bon confort...*

[10] E. Vinaver, *À la recherche d'une poétique médiévale*, p. 194.

**[11]** Dans la *Prise d'Orange*. Autre exemple : *quanque il deüst* (II), *quanque faire doie* (IV), *quanques il dut faire* (X).

**[12]** Voir, sur ce sujet, J. Rychner, *la Chanson de geste. Essai sur l'art poétique des jongleurs*.

**[13]** K. Rogger y voit une invraisemblance ; c'est surtout la reprise d'un tour très fréquent de *la Chanson de Roland*, où il est question d'éperons d'or mier, et d'épées *enheldees d'or mer* « à la garde d'or pur » (3887).

**[14]** L'auteur de *la Chanson de Roland* emploie 10 fois *lance* et 45 fois *espiet*. Il utilise ce dernier mot chaque fois que les armes sont mentionnées en détail.

**[15]** Autres exemples : XVIII et XXIX, XXX, XXXI et XXXII, XL et XLI.

**[16]** Dont le nom est signifiant comme celui de nombreux Sarrasins : Bougar, c'est le Bougre (à l'origine le Bulgare), l'hérétique, voire le sodomite. Garin de Beaucaire porte le même nom que l'ancêtre de Guillaume d'Orange, Garin de Monglane.

**[17]** Le siège de Troie n'a duré que dix ans.

**[18]** Cette connaissance intime des romans de Chrétien nous inviterait à penser qu'*Aucassin et Nicolette* est de la fin du XII<sup>e</sup> siècle plutôt que du début du XIII<sup>e</sup>.

**[19]** Ed. Mario Roques, Paris, Champion, vers 6133 sqq.

**[20]** *De rien nule ne li sovient – fors d'une seule, et por celi – a mis les autres en obli ; – a cele seule panse tant...*

**[21]** Vers 714-724, Traduction de Jean Frappier, *le Chevalier de la charrette*, Paris, Champion.

**[22]** Vers 765-766.

**[23]** Traduction de J. Frappier : « On ne verra jamais rien accorder tant d'honneur. L'adoration commence : ses yeux, sa bouche, son front, tout son visage, il les porte et cent et mille fois... Il les enferme dans son sein, près du cœur, entre sa chemise et sa chair. »

**[24]** Voir la traduction de J. Frappier, p. 156.

**[25]** Inutile de recourir à des modèles arabes, provençaux et celtiques (Voir Meyer-Lübke dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXIV, 1910, p. 518).

**[26]** Voir les critiques de Myrrha Lot-Borodine (pp. 78-79) et de K. Rogger.

**[27]** *Ueber Aucassin und Nicolette*, 1880.

**[28]** La hutte, la menace du bûcher, la nature entreprenante de l'amante, le choix entre le saut et le bûcher...

**[29]** Nicolette est enlevée par des Sarrasins et vendue au vicomte de Beaucaire.

**[30]** Comportement identique d'Aucassin envers Bougar.

**[31]** Aucassin est libéré par son père ; c'est Nicolette qui s'échappe.

**[32]** Qui devient un gigantesque bouvier dans *Aucassin et Nicolette*.

**[33]** Simple menace dans la chantefable.

**[34]** C'est seulement une crainte dans *Aucassin et Nicolette* où, à aucun moment, Aucassin n'est le libérateur de Nicolette.

**[35]** C'est exactement la fin de la chantefable.

**[36]** Autre lieu commun que celui de la blonde Sarrasine se convertissant.

**[37]** Dont on trouvera une étude dans notre *Adam de la Halle à la recherche de lui-même*, Paris, SEDES, 1972.

**[38]** On remarquera la double image et le double diminutif.

**[39]** À noter le pluriel *mamelettes*, plus concret que le mot *pis*, et l'image originale.

**[40]** Ph. Ménard, *op. cit.*, pp. 640-641.

**[41]** Voir notre *Adam de la Halle à la recherche de lui-même*, Paris, SEDES, 1972.

**[42]** Voir notre note à propos du morceau XVIII.

**[43]** Notons le rôle important des femmes dans la chantefable : Aucassin est réprimandé par sa mère, la femme du roi de Tore-lore commande l'armée, la vicomtesse de Beaucaire aide Nicolette à réaliser ses desseins.

**[44]** *Le Livre de Marco Polo*, traduit par A. t'Serstevens, Paris, 1963, p. 142 : « Quand les femmes ont enfanté, elles lavent l'enfant, le mettent dans les langes, puis se lèvent et s'occupent du ménage, pendant que le mari se met au lit avec l'enfant près de lui, et reste couché pendant quarante jours ; et tous ses parents et amis le viennent voir et lui font grande joie et grand soûlas. Ils font cela parce qu'ils disent que, si la femme a enduré grand travail, il est raisonnable que l'homme en souffre aussi sa part. »

**[45]**

Au contraire de son homologue de *Floire et Blancheflor*, Aucassin ne verse pas une larme quand il apprend la mort de ses parents.

**[46]**

Éclatante dès que l'on compare la chantefable à *Floire et Blancheflor*.

**[47]**

Déjà, en 1780, avait été publié un *Marcassin et Turlourette, parodie en trois actes*.

**[48]**

Il m'est agréable de remercier mon collègue et ami, A. Micha, dont les remarques m'ont permis d'améliorer ces pages.